

# JEUNES SANS SOLUTION DE FORMATION RÉFÉRENCÉE

*RÉSULTATS DE DEUX ENQUÊTES MENÉES 6 ET 18 MOIS APRÈS  
L'ÉCOLE OBLIGATOIRE ET D'UNE ANALYSE DES PARCOURS  
POSTOBLIGATOIRES*

Karin Bachmann Hunziker & Sylvie Leuenberger Zanetta  
Avec la collaboration de François Modoux

184 / Mars 2022



Unité de recherche pour le pilotage  
des systèmes pédagogiques



## REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Merci tout d'abord aux parents et aux jeunes qui nous ont accordé du temps en acceptant de répondre à nos questions. Merci aussi à tous nos collègues (de l'URSP et du GT monitoring de la T1) qui nous ont accompagnées et apporté de l'aide aux différentes étapes de ce travail (travail d'enquête, saisie informatique, réflexions, relecture, mise en page du rapport, etc.).

Nous avons choisi de ne pas utiliser l'écriture épiciène pour ne pas alourdir le texte. La règle du masculin universel l'emporte et vaut pour les deux genres.

*Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
1.1 LA TRANSITION 1, DE NOUVEAUX ENJEUX A UN MOMENT CHARNIERE.....	7
1.1.1 <i>L'évolution du marché du travail impose la formation postobligatoire comme une nécessité ...</i>	7
1.1.2 <i>La transition vers le secondaire II se complexifie .....</i>	8
1.2 CHOIX DES ÉLÈVES EN FIN DE SCOLARITÉ : LA SITUATION VAUDOISE.....	9
1.2.1 <i>Flux des jeunes en transition vers les formations postobligatoires .....</i>	9
1.2.2 <i>Des jeunes qui quittent le système de la formation au terme de leur scolarité obligatoire .....</i>	11
<b>2 JEUNES SANS SOLUTION RÉFÉRENCÉE : UNE ÉTUDE VAUDOISE.....</b>	<b>13</b>
2.1 PRÉSENTATION DU MANDAT.....	13
2.2 STRUCTURE DU RAPPORT .....	14
2.3 POPULATION.....	14
2.3.1 <i>Définition .....</i>	14
2.3.2 <i>Jeunes enquêtés et taux de réponse .....</i>	15
2.4 DONNÉES RECUEILLIES OU MOBILISÉES ET DÉMARCHE DE RECHERCHE.....	16
2.4.1 <i>L'enquête de 2020 .....</i>	16
2.4.2 <i>L'enquête de 2021 .....</i>	16
2.4.3 <i>Données statistiques.....</i>	16
2.5 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DES DEUX VOLÉES COMPOSANT LA POPULATION .....	17
2.5.1 <i>Caractéristiques sociodémographiques et scolaires de la volée 2014-15.....</i>	17
2.5.2 <i>Caractéristiques sociodémographiques et scolaires de la volée 2018-19.....</i>	20
<b>3 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SCOLAIRE DES JEUNES SANS SOLUTION D'INSERTION RÉFÉRENCÉE .....</b>	<b>23</b>
3.1 QUESTION DE RECHERCHE.....	23
3.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE.....	23
3.3 ANALYSES ET RÉSULTATS.....	23
3.3.1 <i>Caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes issus de l'école obligatoire .....</i>	23
3.3.2 <i>Caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes issus du raccordement .....</i>	26
<b>4 PARCOURS D'INSERTION DANS LES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES DES ÉLÈVES DE LA VOLÉE 2014-15.....</b>	<b>29</b>
4.1 OBJECTIF ET QUESTIONS DE RECHERCHE.....	29
4.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE.....	29
4.3 PRÉSENTATION DES ANALYSES ET RÉSULTATS.....	29
4.3.1 <i>Situations de formation et de certification entre 2015 et 2019.....</i>	29
4.3.2 <i>Parcours vers les formations et les certifications postobligatoires.....</i>	31
<b>5 ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES SANS SOLUTION DE LA VOLÉE 2018-19 ET SITUATIONS 6 ET 18 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE.....</b>	<b>37</b>
5.1 OBJECTIF ET QUESTIONS DE RECHERCHE.....	37
5.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE.....	37
5.3 PRÉSENTATION DES ANALYSES ET RÉSULTATS.....	37
5.3.1 <i>Situations 6 mois après l'école obligatoire (première enquête, mars-avril 2020) .....</i>	37
5.3.2 <i>Situations 18 mois après l'école obligatoire (seconde enquête, mars-avril 2021).....</i>	42
5.3.3 <i>Éléments comparatifs à 6 et 18 mois.....</i>	44
5.3.4 <i>Difficultés éprouvées et soutien.....</i>	45
5.3.5 <i>Profil des jeunes n'ayant toujours pas accédé à une formation durant l'année scolaire 2020-21 .....</i>	46

<b>6</b>	<b>SYNTHÈSE ET CONCLUSION .....</b>	<b>51</b>
6.1	LA FORMATION AU CENTRE DES PROJETS DES JEUNES .....	51
6.2	DES PARCOURS DE TRANSITION ET DE FORMATION PARFOIS LONGS ET COMPLEXES .....	52
6.3	JEUNES SANS FORMATION, JEUNES EN DIFFICULTÉS .....	53
6.4	UN NIVEAU SCOLAIRE DÉTERMINANT POUR L'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES .....	54
6.5	CONCLUSION .....	55
<b>7</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>57</b>

## 1 INTRODUCTION

Au début de la décennie 2020, la majorité des jeunes passent encore directement de l'école obligatoire à une formation certifiante au degré secondaire II. Toutefois, le taux de transitions directes, que ce soit vers une formation générale (école de maturité ou école de culture générale) ou vers la formation professionnelle initiale, recule en Suisse de façon continue depuis le début des années 1990 (*CSRE, 2018*). Le taux de transitions directes vers les deux filières certifiantes du secondaire II concerne désormais de justesse 70% des jeunes terminant l'école obligatoire, contre plus de 83% en 1990.

Cette tendance générale est devenue un motif d'action dans la plupart des cantons. Ceux-ci ont progressivement développé un éventail de solutions intermédiaires pour accompagner les jeunes rencontrant des difficultés lors de cette première transition, moment charnière de leur parcours. Ces mesures « intermédiaires » ou « de transition » couvrent différents champs : de l'appui scolaire à l'orientation vers des formes innovantes d'insertion progressive en formation professionnelle.

En Suisse, il est néanmoins acté qu'au moins un quart des élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire ont des difficultés à accéder à une formation postobligatoire ou retardent leur entrée dans cette formation (*CSRE, 2014*). La transition est particulièrement ardue pour les élèves issus des classes à exigences élémentaires (*CSRE, 2014*). Ceux-ci sont nettement plus nombreux à passer par une solution transitoire ou à ne pas avoir de solution (*Amos et al. 2003 ; Gomensoro et Meyer, 2021*).

La part des jeunes qui n'ont pas commencé directement une formation postobligatoire et qui n'ont pas non plus opté pour une solution intermédiaire a aussi légèrement augmenté en Suisse entre 2000 et 2014 (*CSRE, 2018*). Ce phénomène fait craindre un processus de décrochage aux conséquences durables pour le jeune ; la certification de niveau secondaire II pourrait être sérieusement compromise en cas de report prolongé de l'entrée en formation.

Face à cette évolution, la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux n'ont pas manqué de réagir. Déjà en 2006, ils ont affirmé leur intention de porter à 95% le taux de jeunes de 25 ans au bénéfice d'un diplôme du secondaire II d'ici à 2015. Cet objectif a été soutenu par le projet Transition de la CDIP jusqu'en 2010, et depuis 2008 par le projet « Case management formation professionnelle » lancé par la Confédération et auquel le Canton de Vaud a d'emblée participé. Ces deux initiatives visent à coordonner les mesures de soutien apportées aux jeunes dans les cantons pour faciliter le passage au postobligatoire.

La modernisation des statistiques concernant la formation n'a permis de calculer pour la première fois les taux de certification du secondaire II de façon stable et différenciée qu'en 2018. Les taux alors publiés (*Gaillard et Babel, 2018*) étaient ceux de l'année **2015**. L'objectif politique fixé à 95% de titulaires d'un diplôme du secondaire II était pratiquement atteint pour les jeunes de nationalité suisse nés en Suisse (94,2% en moyenne nationale). En revanche, les enfants étrangers nés à l'étranger en étaient encore passablement éloignés (73%). Par ailleurs les disparités entre les cantons étaient grandes.

Cette publication de l'OFS a réactualisé l'enjeu de la transition vers le postobligatoire. Elle a mobilisé l'attention sur les élèves fragilisés et en difficulté à l'heure d'entamer une formation du secondaire II. Spécialement dans le Canton de Vaud, qui enregistrait un taux

net de certifiés du secondaire II de 85,3%, inférieur au taux moyen national de 91,1%. La surreprésentation d'élèves étrangers nés à l'étranger dans la population vaudoise par rapport à la population suisse explique en grande partie que le taux vaudois de certification soit inférieur au taux national (*DFJC, 2018*).

L'actualisation des taux de certification secondaire II quatre ans plus tard (2019<sup>1</sup>) montre que le retard de Vaud sur la moyenne nationale se réduit (*Gaillard et Babel, 2021*). Le taux net national est alors mesuré à 90,9% (- 0,2 point de pourcentage par rapport à 2015), alors que le taux net vaudois s'établit à 87,6% (+2,5 points de pourcentage). L'écart VD-CH n'est plus que de 3,3 points de pourcentage, contre 5,8 points en 2015. Dans le canton de Vaud, la certification secondaire II progresse spécialement dans les deux principaux groupes de jeunes comparés : elle s'établit à 92,8% (+2,4 points de pourcentage par rapport à 2015) pour les Suisses nés en Suisse (taux moyen national de 94%) ; et elle atteint 76,8% (+7,4 points de pourcentage en quatre ans) pour le groupe des jeunes étrangers nés à l'étranger (taux moyen national de 77,3%).

Bien qu'en progrès, Vaud conserve une marge de progression. L'augmentation du taux de certification du degré secondaire II devient, dès 2018, une priorité politique cantonale (*DFJC, 2019*). Dans ce contexte, le DFJC porte une attention encore accrue à la transition vers les filières du degré postobligatoire. Depuis 2018, un relevé statistique systématique de la situation des élèves six mois après leur sortie de scolarité obligatoire est conduit par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Ce monitoring dans un format stabilisé débouche notamment sur deux constats :

- La part des élèves vaudois choisissant une mesure de transition (de 22,4% à 24% selon les années) est supérieure à la part des élèves entamant immédiatement une formation professionnelle initiale (taux stable, entre 21% et 22%). Un objectif du DFJC est d'inverser ce résultat. Un plan d'actions dédié à la revalorisation de la formation professionnelle doit y contribuer (*DFJC 2019, 2020, 2021*).
- Les jeunes n'apparaissant dans aucune des filières référencées du secondaire II – formations générales, formation professionnelle initiale ou mesures de transition – varient entre 6% et 8% selon les volées achevant la 11<sup>e</sup> Harmos. Cela représente un groupe d'environ 650 à 860 jeunes par volée (*DFJC 2019, 2020, 2021*).

Le poids non négligeable de cette catégorie – les jeunes « sans solution référencée » - ainsi que le peu de données les concernant déclenchent une série de questions :

- Pour quelles raisons ces jeunes n'entrent-ils pas dans une filière du secondaire II ?
- Sortent-ils des statistiques vaudoises parce qu'ils poursuivent leur parcours hors canton ou même hors de Suisse ?
- Sont-ils engagés dans des activités autres que les filières de formation institutionnalisées du secondaire II (séjour linguistique, stage, emploi rémunéré ?)
- Lesquels sont vraiment éloignés d'une solution de formation ou de préparation à une formation, et sont donc exposés au risque de décrochage ?

---

<sup>1</sup> Le taux net 2019 est la moyenne du taux mesuré pour les trois années 2018, 2019 et 2020, selon les explications de l'OFS.

Pour y répondre, la cheffe du DFJC délivre à l'URSP un mandat d'enquête auprès de ces jeunes. Il est demandé de mieux cerner leur profil et de comprendre leurs éventuels besoins spécifiques en vue de réussir l'entrée dans une formation du secondaire II.

Ce présent rapport a pour objectif de décrire comment l'enquête a été menée et à quels résultats elle a abouti. Dans sa partie conclusive, les auteures résument les principaux enseignements et formulent quelques recommandations.

À noter que cette enquête croise les préoccupations portées depuis plusieurs années par les autorités cantonales sur la « Transition 1 ». Afin de prévenir la marginalisation de jeunes adultes en mal d'insertion professionnelle, il est apparu nécessaire d'initier une démarche impliquant trois départements - Santé et Action sociale (DSAS), Économie publique (DEIS) et Formation (DFJC)<sup>2</sup>. D'emblée, le but était de mener des réflexions et d'envisager des actions communes favorisant l'entrée en formation et l'insertion de jeunes menacés de décrochage.

Par ailleurs, le Programme de législature 2017 – 2022 du Conseil d'État vaudois annonce diverses actions relatives à l'objectif de renforcer la formation professionnelle et la réussite dans les trajectoires de formation (*Conseil d'État VD, 2017*). L'idée de cohésion sociale, sous-jacente à ce volet, inspire tout autant le mandat d'enquête sur les jeunes sans solution référencée à la fin de leur scolarité obligatoire.

## 1.1 LA TRANSITION 1, DE NOUVEAUX ENJEUX A UN MOMENT CHARNIERE

### 1.1.1 L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL IMPOSE LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE COMME UNE NÉCESSITÉ

La nécessité de décrocher à tout prix un diplôme du degré secondaire II comme sésame pour une insertion professionnelle de qualité résulte d'un changement de perception suite à l'évolution profonde du marché du travail. Trois mouvements convergents y ont conduit : la tertiarisation croissante des emplois ; la numérisation entraînant des innovations technologiques de plus ou moins grande ampleur dans absolument tous les domaines d'activité ; et l'augmentation générale des compétences requises dans la plupart des métiers. À cela s'ajoute la mondialisation qui positionne la Suisse comme acteur économique à haute valeur ajoutée induisant des exigences de formation élevées.

Entre 2001 et 2016, les catégories professionnelles requérant un niveau de formation supérieur (fonctions dirigeantes, métiers intellectuels et scientifiques, etc.) sont en nette augmentation. Il s'agit de professions caractérisées par la prédominance d'activités analytiques, créatives ou interactives liées à des tâches de direction, de coordination, de gestion, de recherche ou d'enseignement. Parallèlement, l'emploi a surtout diminué dans les métiers manuels (artisanat et industrie), ainsi que parmi les professions commerciales et administratives peu qualifiées ou subalternes (*Fleischmann, 2019*). Une analyse comparative des offres d'emploi publiées entre 1990 et 2017 a été réalisée par le Moniteur

---

<sup>2</sup> Le pilotage de la T1 est actuellement assuré par la Direction interservices T1, qui est active depuis 2010 et est consacrée par l'art. 13 de la LOPro. Elle est composée des chefs de la DGEP, DGEO, DGEM (ex-SDE), DGEJ et DIRIS. Elle se réunit trois ou quatre fois par an. Auparavant, surtout entre 2017 et 2019, le pilotage était assuré par la délégation du CE, composée du C-DSAS et de la C-DFJC, le C-DEIS ayant délégué sa compétence à ses collègues.

suisse du marché de l'emploi de l'Université de Zurich. Les résultats montrent une diminution régulière des offres ne nécessitant pas de formation postobligatoire (près de 50% des offres en 1990 contre moins de 15% en 2017), une légère augmentation des offres pour les diplômés du secondaire II (35% contre 43%) et une nette augmentation des offres destinées aux diplômés de la formation tertiaire (10% contre 43%) (*Fleischmann, 2019*).

### 1.1.2 LA TRANSITION VERS LE SECONDAIRE II SE COMPLEXIFIE

C'est pour répondre à cette nouvelle réalité sociale que les acteurs de la formation – la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux – ont défini la certification secondaire II de 95% des jeunes de 25 ans révolus établis en Suisse comme un objectif national. Or, l'évolution profonde et accélérée des structures économiques ne contraint pas seulement les entreprises à s'adapter toujours plus vite. Elle force aussi le système de formation à ajuster ses contenus aux mêmes changements. Et la formation professionnelle est davantage sollicitée que les filières générales, car elle veut et doit transmettre des compétences immédiatement exploitables sur le marché du travail, ainsi que des compétences qui pourront être mises à profit des années plus tard (*CSRE, 2018*). Dans ce contexte, les changements dans la palette des métiers font apparaître une augmentation de certaines exigences de base de la part des employeurs dans de nombreuses branches. Ces nouvelles exigences contribuent à rendre plus difficile l'entrée dans la formation (typiquement l'apprentissage en vue d'un CFC), spécialement pour les élèves issus d'une filière à enseignement élémentaire. Elles supposent que, en amont, la formation des élèves de l'école obligatoire s'adapte pour les préparer aux nouvelles attentes. Cette adaptation se fait, mais lentement et avec retard. Un exemple : les plans d'études harmonisés que sont le Lehrplan21 alémanique ou le PER romand intègrent désormais l'éducation au numérique, avec de nouveaux objectifs d'apprentissage, mais c'est récent (2021 pour le PER). Le déploiement des nouveaux enseignements prendra plusieurs années, le temps d'équiper les écoles en nouveau matériel, de produire les moyens d'enseignement et de former les enseignants.

Un problème identifié dès les années 90 s'est accentué au point de devenir récurrent : l'accès direct aux formations du secondaire II après la scolarité obligatoire se fait toujours plus difficilement pour certains jeunes. C'est l'enquête longitudinale TREE qui a mis pour la première fois en évidence le phénomène sur le plan national. Le premier volet de l'enquête montre qu'environ un quart de jeunes sortant de scolarité est concerné par cette difficulté. Une année après avoir quitté l'école obligatoire, ces jeunes sont au bénéfice d'une solution de transition (20%) ou ne sont pas en formation (4%) (*Amos et al., 2003 ; Meyer, 2005*). Ces taux ont relativement peu évolué en quinze ans comme le met en évidence la deuxième enquête TREE. En 2017, une année après la sortie de l'école obligatoire, 18% des jeunes se sont orientés vers une solution transitoire et 5% ne sont pas en formation (*Gomensoro et Meyer, 2021*). Les deux enquêtes TREE font également apparaître une plus grande vulnérabilité de certaines catégories de jeunes, en particulier ceux qui ont connu des accrocs dans leur parcours scolaire ou qui ont suivi les filières d'enseignement les moins exigeantes, mais aussi les élèves issus de la migration (*Meyer, 2004 ; Gomensoro et Meyer, 2021*). L'Office fédéral de la statistique a calculé que les jeunes ayant redoublé avant 15 ans sont 9,5 points de pourcentage moins nombreux à obtenir un titre du secondaire II que ceux qui n'accusent aucun retard dans leur parcours scolaire (*Gaillard et Babel, 2022*).

Au fil des années, les solutions intermédiaires ou de transition ont été développées par les cantons pour aider les jeunes à entrer en formation secondaire II, si bien qu'elles « font



désormais pratiquement partie de l'offre ordinaire » (*Landert et Eberli, 2015*). Des études montrent même que des jeunes envisagent une solution intermédiaire au début de la 10<sup>e</sup> année déjà, donc bien avant d'avoir cherché une place d'apprentissage ou une possibilité de formation dans une filière générale (*CSRE, 2018*).

Dans le canton de Vaud, la mesure de transition principale est l'École de la Transition (anciennement OPTI). Cette prestation prioritairement scolaire accueille le plus grand nombre de jeunes enregistrés dans le dispositif cantonal de transition. En 2008, la mesure de Case Management pour la formation professionnelle est venue consolider l'ensemble de l'offre cantonale en assurant une cohérence des parcours des jeunes en difficultés et une coordination des actions d'insertion (*Bachmann Hunziker, 2012*). Plus récemment, l'éventail des mesures intermédiaires aux caractéristiques différenciées s'est encore élargi. Ces mesures de transition couvrent différents champs : de l'appui scolaire destiné à combler des lacunes identifiées dans les disciplines clés que sont le français, les mathématiques, l'allemand ou l'anglais ; du coaching pour élaborer un projet professionnel ; du soutien à l'insertion en formation (pré-)professionnelle ; ou de l'orientation vers des formes innovantes d'insertion progressive en formation professionnelle. Toutefois, depuis 2018, l'objectif déclaré du DFJC est de favoriser l'accès aux mesures directement certifiantes, donc de réduire le pourcentage des jeunes recourant aux mesures de transition. Premier résultat, l'effectif de l'École de la transition a diminué de 1244 élèves inscrits en 2016 à 882 en 2021 (*DGEP, 2022*).

## 1.2 CHOIX DES ÉLÈVES EN FIN DE SCOLARITÉ : LA SITUATION VAUDOISE

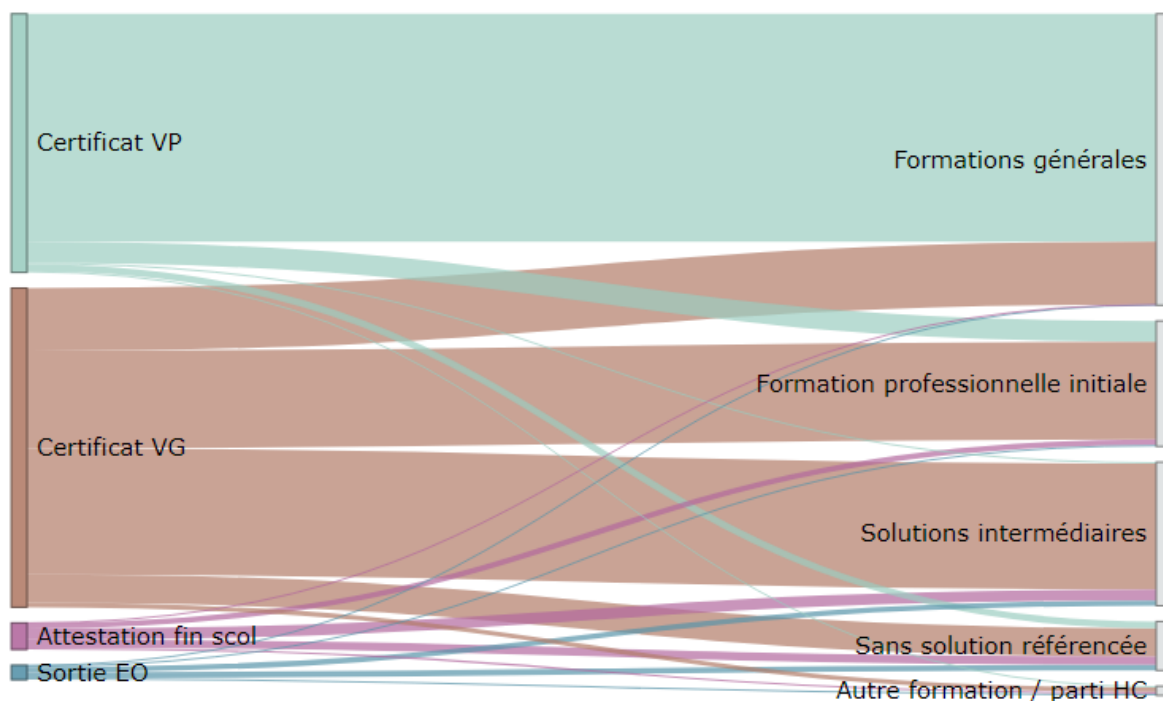
### 1.2.1 FLUX DES JEUNES EN TRANSITION VERS LES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES

Dans le canton de Vaud, un nouveau monitoring systématique des flux d'élèves de la scolarité obligatoire vers les formations postobligatoires démarre en 2018. La « photographie » prise en novembre, cinq mois après la sortie de la 11<sup>e</sup> année Harmos qui intervient en juin, met en évidence cinq situations possibles pour le jeune : l'entrée en formation générale ; l'entrée en formation professionnelle initiale ; l'accès à une mesure intermédiaire d'aide à la transition ; une autre situation (quitter le canton ou entamer une autre formation non répertoriée) ; ou alors l'absence de solution référencée<sup>3</sup>. Le graphique 1 montre cette dynamique de flux en indiquant la situation observée l'année qui suit directement la fin de l'école obligatoire en fonction du certificat obtenu.

---

<sup>3</sup> L'absence de solution référencée signifie que le jeune n'a été recensé dans aucune filière de formation proposée par le canton de Vaud.

Graphique 1 : Situation des élèves en 2020-21 l'année qui suit leur sortie de l'école obligatoire



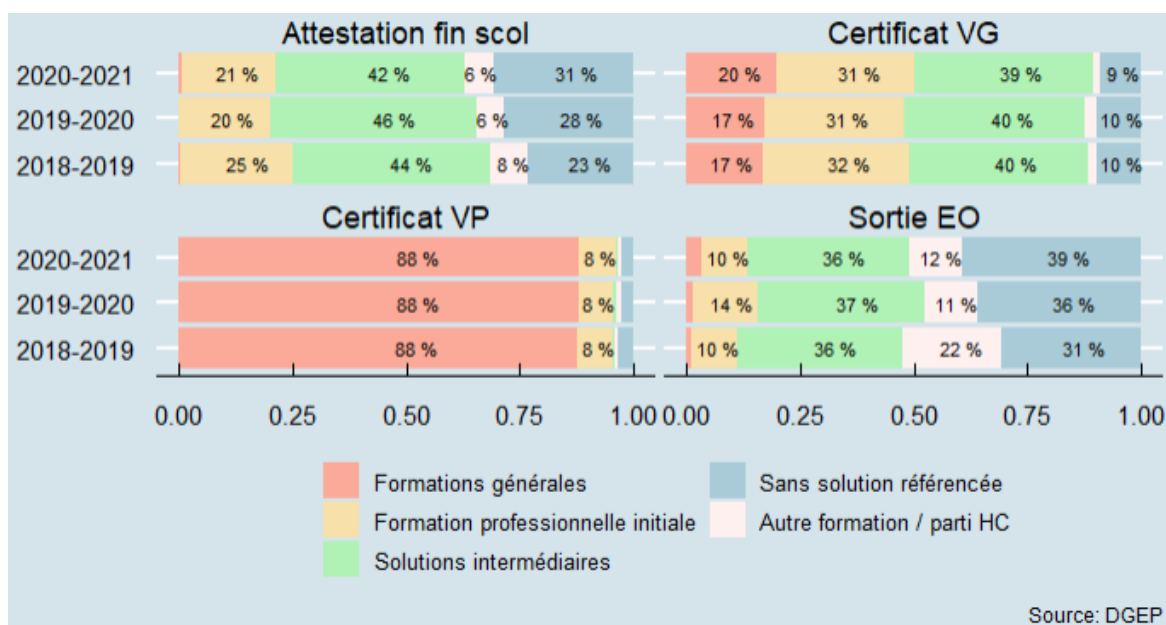
Source : DFJC, DGEP

Les formations générales accueillent le plus grand nombre de jeunes sortant de scolarité obligatoire (47% de la volée 2019-2020). Nettement moins nombreux sont ceux qui entreprennent une formation professionnelle initiale (21%) ou accèdent à une solution intermédiaire (23%). La proportion des jeunes qui se retrouvent sans solution référencée est moindre, tout en étant non négligeable (8%). Les situations autres sont marginales (1%) (DFJC, 2021).

Le type de certificat impacte de façon notable les parcours de formation postobligatoires. C'est ce que précisent les données complémentaires présentées dans le graphique 2 pour les trois dernières années scolaires (2018-19, 2019-20 et 2020-21).

La transition directe à une formation générale ou professionnelle est très fréquente parmi les titulaires d'un certificat de la voie pré-gymnasiale (VP), alors que les autres situations (mesure intermédiaire, absence de solution référencée, etc.) sont plutôt rares. Avec un certificat de la voie générale (VG), la transition directe à une formation concerne une bonne moitié des jeunes alors que l'autre moitié bénéficie d'une mesure d'aide à la transition ou, dans une moindre mesure, se retrouve sans solution référencée. Avec une attestation de fin de scolarité, ou une autre modalité de sortie de l'école obligatoire (absence de certificat ou d'attestation, sortie prématurée de l'école, etc.), la part des transitions directes à la formation se réduit de manière significative tandis que la proportion des jeunes effectuant une année de transition se situe à un niveau relativement élevé, tout comme celle d'entre eux sans solution référencée. On l'a vu dans l'introduction, ce phénomène existe au niveau national, Vaud n'est pas une exception.

Graphique 2 : Évolution des situations des élèves vaudois l'année après leur sortie de l'école obligatoire, selon leur filière de provenance



### 1.2.2 DES JEUNES QUI QUITTENT LE SYSTÈME DE LA FORMATION AU TERME DE LEUR SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Malgré la richesse de l'offre en mesures d'aide à la transition et l'existence du dispositif de Case Management, il existe une proportion non négligeable de jeunes issus de la scolarité vaudoise qui ne sont répertoriés ni dans les formations du secondaire II, ni dans les formations « passerelle » (RAC 1 et 2), ni dans les autres mesures de transition. Selon les données du graphique 2, cette proportion tend à augmenter ces trois dernières années scolaires chez les jeunes qui terminent l'école obligatoire dans les circonstances les moins favorables, à savoir, grosso modo, en l'absence d'un certificat de fin de scolarité.

Une première étude vaudoise sur les parcours scolaires d'élèves (*Stocker et Suchaut, 2018*) a pu établir que les jeunes qui ne sont plus recensés dans les données statistiques scolaires l'année suivant leur sortie de l'école obligatoire se distinguent significativement du reste de la population sur les plans sociodémographique et scolaire. En particulier, ils se caractérisent par un taux moins important de francophones (80.1% vs 83.5%), de nationalité suisse (75.4% vs 79.4%) et par le fait d'être plus âgés, ce qui peut constituer l'indice d'un parcours marqué par le redoublement, la réorientation ou tout autre accroc. Sur le plan scolaire, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté des filières à exigences élémentaires et ont globalement obtenu des résultats plus faibles aux épreuves cantonales de mathématiques et de français en 10<sup>e</sup> année. De surcroît, le fait que, six ans plus tard, le taux de certification du secondaire II s'élève à 49% chez ces jeunes (vs 79% pour le reste de la population) laisse supposer qu'ils présentent une plus grande vulnérabilité en termes d'insertion professionnelle et sociale. Le fait de passer une deuxième année en dehors du système de la formation augmente encore les risques de décrochage puisque près de trois quarts de cette population – plus âgée, plus masculine et avec un capital scolaire plus limité – n'a toujours pas obtenu un titre du secondaire II six ans plus tard.

Au-delà de ces premiers enseignements, une meilleure connaissance des situations individuelles vécues par les jeunes ayant quitté le système de la formation du canton reste un enjeu sensible. Une hypothèse est que cette population de jeunes constitue un groupe très hétérogène. Il s'agit de mieux comprendre ce qui fait obstacle à leur entrée en formation et d'identifier celles et ceux qui pourraient se trouver en grandes difficultés. In fine, de la meilleure connaissance de cette population pourraient découler des adaptations pertinentes des dispositifs de soutien. C'est le sens du mandat d'enquête confié par les autorités du DFJC à l'URSP en 2019.

## 2 JEUNES SANS SOLUTION RÉFÉRENCÉE : UNE ÉTUDE VAUDOISE

### 2.1 PRÉSENTATION DU MANDAT

Mandatée pour ce travail, l'URSP propose de mener une étude sur des jeunes qui ne sont plus recensés dans les filières de formation postobligatoires du canton de Vaud et qui sont considérés, de ce fait, sans solution d'entrée en filière de formation référencée (« jeunes sans solution référencée » dans la suite du rapport). Trois objectifs guident ce travail. Le premier est de caractériser la population des jeunes sans solution d'insertion référencée. Le deuxième est de documenter leur situation dans les années qui suivent l'école obligatoire et d'identifier qui, parmi eux, rencontre durablement des difficultés d'insertion et, de ce fait, présente un risque de décrochage scolaire. Le troisième est de mettre en évidence la manière dont les jeunes sans solution référencée parviennent progressivement à entrer en formation et acquérir un diplôme. De ces objectifs découlent les questions suivantes :

- Quel est le profil sociodémographique et scolaire des jeunes sans solution référencée par rapport à leurs homologues qui ont intégré l'une des filières de formation postobligatoires du canton de Vaud ou une mesure de transition ?
- À quel rythme les jeunes sans solution référencée parviennent-ils à entreprendre une formation, la mener à son terme et obtenir un diplôme ?
- Quelles sont les activités mises en œuvre par les jeunes qui se trouvent dans une situation autre que la formation ? Quelles sont leurs perspectives de formation à court et moyen terme ?
- Y'a-t-il des jeunes qui rencontrent des difficultés ? Quelle est la nature de celles-ci ? De quelle aide ont-ils pu bénéficier ?

Pour répondre à ces questions, une première enquête a été menée six mois après l'école obligatoire (soit en mars-avril 2020) auprès des jeunes correspondant à ces caractéristiques afin de recueillir des informations sur leur situation. Pour consolider les résultats obtenus avec cette première enquête et apporter davantage de recul sur les phénomènes de transition investigués, un travail d'approfondissement a été réalisé une année plus tard, cela par le biais de deux volets complémentaires :

- Le volet 1 proposant une deuxième enquête auprès des jeunes dix-huit mois après leur sortie de l'école obligatoire (soit en mars-avril 2021) et portant sur leur situation ainsi que leurs éventuelles difficultés ;
- Le volet 2 analysant les données statistiques relatives aux parcours en formation postobligatoire d'une autre volée d'élèves, ayant des caractéristiques similaires à ceux enquêtés en 2020 et 2021, mais ayant quitté l'école obligatoire en juin 2015. Ce volet apporte davantage de recul sur les parcours postobligatoires et permet de valoriser les données statistiques de l'OFS qui intègrent les informations en provenance de l'ensemble des cantons.

## 2.2 STRUCTURE DU RAPPORT

La suite de ce chapitre présente l'étude sur les jeunes sans solution référencée (définition de la population, données recueillies, démarche de recueil d'informations) et décrit les caractéristiques de la population étudiée. Les trois chapitres suivants exposent les analyses réalisées et les résultats obtenus. Le chapitre trois cherche à mettre en évidence le profil sociodémographique et scolaire des jeunes n'ayant pas accédé à une formation après leur scolarité obligatoire. Le chapitre quatre s'intéresse à leur parcours d'insertion dans les formations postobligatoires dans les six années après l'école obligatoire. Le chapitre cinq détaille les situations des jeunes sans solution référencée six mois et dix-huit mois après l'école obligatoire. Quelques remarques sont proposées au chapitre six pour conclure le rapport.

## 2.3 POPULATION

### 2.3.1 DÉFINITION

La définition de la population ciblée est le résultat d'une concertation entre différentes entités du DFJC (DGEO/DOP, DGEP/UAC, SG/URSP et OCOSP dans le cadre du GT monitoring T1).

La population des jeunes sans solution d'insertion référencée comprend l'ensemble des élèves (y compris ceux de classes spéciales) ayant accompli l'entier de leur cursus scolaire (soit jusqu'à la 11<sup>e</sup> année Harmos) ou ayant décroché de l'école avant (en 10<sup>e</sup> année, voire en 9<sup>e</sup>) et qui ne sont plus recensés dans les différentes structures de formation, de transition ou de soutien durant l'année scolaire 2015-16 ou 2019-20 ; selon les informations disponibles, ils sont néanmoins toujours domiciliés dans le canton de Vaud. Ont été également inclus dans la population les jeunes aux caractéristiques identiques issus d'une classe de raccordement (RAC)<sup>4</sup>.

La population est composée de deux volées de jeunes aux caractéristiques similaires, celles des années 2014-15 et 2018-19 (tableau 1).

Tableau 1 : Population étudiée : volées 2018-19 et 2014-15

	Total	Après l'EO	Après le RAC
Jeunes sans solution référencée en 2014-15	941	863	78
Jeunes sans solution référencée en 2018-19	768	664	104

Il faut préciser que les deux volées considérées d'élèves sortant de scolarité obligatoire n'ont pas évolué sous le même régime. S'agissant de la volée 2014-2015, elle était régie par la loi

<sup>4</sup> Les classes de raccordement permettent aux élèves qui satisfont à certaines exigences à la fin de la 11<sup>ème</sup> année scolaire d'obtenir en un an le certificat délivré par une filière scolaire plus exigeante. Les classes de raccordement permettent à l'élève ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires de voie générale d'atteindre les résultats donnant accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle. Les classes de raccordement II permettent à l'élève ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires de voie générale d'obtenir le certificat de voie pré-gymnasiale donnant accès à l'école de maturité et à l'école de culture générale. Dans l'ancien système, le raccordement I permettait aux élèves de la VSO d'obtenir le certificat VSG, et le raccordement II aux détenteurs d'un certificat VSG d'obtenir celui de la VP.

scolaire avec trois voies présentant un niveau d'exigences croissant : la voie secondaire à options (VSO), la voie secondaire générale (VSG) et la voie secondaire baccalauréat (VSB). Avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'école obligatoire (LEO), la voie secondaire I est dorénavant structurée en deux voies, la voie générale (VG) qui a fusionné les anciennes VSO et VSG et la voie pré-gymnasiale (VP). La volée des élèves 2018-2019 a effectué sa scolarité dans le cadre de la LEO. Nous considérons que cette différence de régime n'a, a priori, pas d'impact sur la population étudiée, des jeunes sans solution référencée se trouvant dans les deux volées considérées.

### 2.3.2 JEUNES ENQUÊTÉS ET TAUX DE RÉPONSE

Les tableaux 2 et 3 présentent, pour la volée 2018-19, le nombre de jeunes enquêtés en mars-avril 2020 et mars-avril 2021, précisent combien d'entre eux ont pu être contactés (vs n'ont pas pu l'être) et indiquent le taux de réponse pour chaque enquête.

À la rentrée scolaire d'août 2020, bon nombre de jeunes avaient réussi à accéder à une formation. Ceci explique que le nombre de jeunes retenus pour la deuxième enquête est inférieur à celui de la première enquête (tableau 3).

Tableau 2 : Volée 2018-19 : population enquêtée en avril 2020 (enquête 1) et taux de réponse

		Total	EO	RAC
Enquête 1 : avril 2020	Nombre de jeunes retenus pour la 1 <sup>re</sup> enquête	768	664	104
	Familles ayant répondu au questionnaire	715	614	101
	Par courrier	323	317	6
	Par téléphone	392	297	95
	Familles n'ayant pas répondu et n'ayant pas pu être contactées	53	50	3
Taux de réponse		93%	92%	97%

Tableau 3 : Volée 2018-19 : population enquêtée en avril 2021 (enquête 2) et taux de réponse

		Total	EO	RAC
Enquête 2 : avril 2020	Nombre de jeunes retenus pour la 2 <sup>re</sup> enquête	437	393	44
	Familles ou jeunes ayant répondu au questionnaire	373	333	40
	Familles ou jeunes n'ayant pas répondu et n'ayant pas pu être contactés	64	60	4
	Taux de réponse	85%	85%	91%

Les taux de réponse très élevés (supérieurs à, respectivement, 90% et 85%) apportent un très bon degré de fiabilité à ces deux enquêtes.

## **2.4 DONNÉES RECUEILLIES OU MOBILISÉES ET DÉMARCHE DE RECHERCHE**

### **2.4.1 L'ENQUÊTE DE 2020**

La première enquête s'est déroulée en deux étapes. Un questionnaire a tout d'abord été adressé au domicile parental à la fin du mois de février 2020, accompagné d'un courrier explicatif. Le rappel, prévu deux semaines plus tard, n'a pas été envoyé en raison de la pandémie de Covid-19. Les familles n'ayant pas retourné le questionnaire ont alors été contactées par téléphone durant le mois d'avril 2020.

Le questionnaire élaboré pour cette enquête abordait les thèmes suivants :

- Les activités menées depuis le mois d'août 2019 et leur durée ;
- Les raisons pour lesquelles l'enfant n'a pas poursuivi directement la formation ;
- Les activités prévues à la rentrée d'août 2020 ;
- Les difficultés rencontrées et les aides reçues ou nécessaires.

Les informations recueillies au moyen de l'enquête ont été complétées par des données sociodémographiques et scolaires issues des statistiques scolaires vaudoises.

### **2.4.2 L'ENQUÊTE DE 2021**

La deuxième enquête a été entièrement réalisée au moyen d'entretiens téléphoniques entre les mois de mars et avril 2021. Pour cette enquête, un canevas d'entretien a été élaboré pour aborder les thèmes suivants :

- Les activités effectuées, en cours ou projetées durant l'année scolaire 20-21, depuis le mois d'août 20.
- Les activités projetées pour l'année scolaire 2021-22.
- Les difficultés rencontrées et les aides reçues, sollicitées ou nécessaires.

### **2.4.3 DONNÉES STATISTIQUES**

Les données mobilisées pour la constitution de la population proviennent du recensement scolaire vaudois (RESCO) dans les écoles publiques et privées ; elles sont complétées par des données sur les jeunes ayant fréquenté une mesure de transition (autres que celles de RESCO ; recensées par l'OCOSP), sur les élèves libérés de l'école obligatoire (DOP) et sur les jeunes en formation hors canton (DGEP).

Les données utilisées pour l'analyse des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes ainsi que leurs parcours à l'école obligatoire et durant leur formation postobligatoire proviennent essentiellement de RESCO : sexe, nationalité, langue parlée, année de naissance, type et année de formation depuis leur entrée dans l'école obligatoire. Cette dernière information (type et année) est disponible pour l'ensemble des années de formation. La disponibilité des données s'étend à l'année scolaire 2020-21 pour les écoles publiques et 2019-20 pour les écoles privées.



Les données de la DOP informent sur l'issue de la scolarité obligatoire (obtention du certificat, d'une attestation de fin de scolarité, échec, redoublement, etc.) selon la décision prise en juin.

Pour compléter les données du recensement scolaire vaudois, des informations relatives aux formations postobligatoires suivies dans l'ensemble de la Suisse et à l'obtention d'un diplôme de ce degré ont été demandées à l'OFS afin de documenter l'intégralité des situations des jeunes. La disponibilité des données s'étend jusqu'à l'année scolaire 2018-19.

## 2.5 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DES DEUX VOLÉES COMPOSANT LA POPULATION

### 2.5.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DE LA VOLÉE 2014-15

Cette section présente les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, nationalité et langue) et scolaires (filière terminale, redoublement, réorientation, décrochage scolaire<sup>5</sup>, mesure d'encadrement spécifique<sup>6</sup> et titre obtenu) des 941 jeunes de la volée 2014-15. Les données relatives à ces aspects sont présentées dans les tableaux 4 et 5.

Tableau 4 : Caractéristiques sociodémographiques

	La volée 2014-15		
	Total N=941	Après l'EO N=863	Après le RAC N=78
Taux de garçons	467 (49.6%)	440 (51%)	27 (34.6%)
Taux de nationalité suisse	697 (74.1%)	635 (73.6%)	62 (79.5%)
Taux de langue française	745 (79.2%)	686 (79.5%)	59 (75.6%)
Âge moyen	16.1 ans	15.9 ans	16.8 ans

Le tableau 4 indique que les jeunes de la volée 2014-15 non recensés dans l'une des filières de formation du canton de Vaud se caractérisent par une proportion équivalente de garçons et de filles (49.6 vs 50.4%) et une large majorité de jeunes de nationalité suisse (74.1%) et de francophones (79.2%). Leur âge moyen est de 16.1 ans. Par rapport à ceux issus de l'école obligatoire, les jeunes ayant effectué le RAC sont plus fréquemment de sexe féminin (65.4 vs 49%), de nationalité suisse (79.5 vs 73.6%) et allophones (24.4 vs 20.5%). Ils sont également plus âgés (16.8 vs 15.9 ans).

Sur le plan scolaire (tableau 5), la voie secondaire à options et la voie secondaire générale sont les filières terminales les plus fréquentes, concernant chacune quatre jeunes sur dix (42.3 et 40.2%); un dixième des jeunes étaient en voie pré-gymnasiale (10.4%), un quinzième fréquentaient une classe de développement (6.5%), alors que quelques-uns

<sup>5</sup> Le décrochage scolaire est défini par le fait qu'un élève n'est plus recensé après la 9<sup>e</sup> ou la 10<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire.

<sup>6</sup> La catégorie « encadrement spécifique » englobe différentes mesures structurelles telles que les classes d'accueil, de développement, d'enseignement spécialisé et à effectif réduit.

venaient d'une classe d'accueil (N=6). Les conditions d'accès aux classes de raccordement expliquent que les jeunes issus de cette filière viennent quasi exclusivement des voies secondaires à options ou générales (98.7%), contrairement à la plus grande diversité s'observant chez les élèves de l'école obligatoire.

La présence de redoublement, de réorientation, de décrochage scolaire ou d'une mesure d'encadrement spécifique peut signifier que l'élève a rencontré des difficultés dans son parcours scolaire. C'est le cas d'un tiers des jeunes qui ont redoublé (35.8%), alors qu'un peu plus d'un cinquième a changé de filière (23.5%), un douzième a quitté l'école prématurément (7.7%) et un cinquième a bénéficié d'un encadrement spécifique (20.4%). Chez les jeunes du RAC, les redoublements et les mesures d'encadrement sont moins fréquents alors que les réorientations et le décrochage sont absents.

Tableau 5 : Caractéristiques scolaires

	La volée 2014-15		
	Total N=941	Après l'EO N=863	Après le RAC N=78
<u>Type de raccordement</u>			
- Raccordement I	75 (8.0%)	-	75 (96.2%)
- Raccordement II	3 (0.3%)	-	3 (3.8%)
<u>Filière terminale de l'EO<sup>7</sup></u>			
- Voie secondaire à options	398 (42.3%)	324 (37.5%)	74 (94.9%)
- Voie secondaire générale	378 (40.2%)	375 (43.5%)	3 (3.8%)
- Voie secondaire baccalauréat	98 (10.4%)	98 (11.4%)	-
- Accueil	6 (0.6%)	5 (0.6%)	1 (1.3%)
- Classe de développement	61 (6.5%)	61 (7.1%)	-
Présence de redoublement	337 (35.8%)	314 (36.4%)	23 (29.5%)
Présence de réorientation	221 (23.5%)	221 (25.6%)	-
Présence de décrochage	72 (7.7%)	72 (8.3%)	-
Présence de mesures d'encadrement spécifique (DES, ACC, ES)	192 (20.4%)	181 (21.0%)	11 (14.1%)
<u>Titre obtenu</u>			
- Certificat VSO	278 (29.5%)	278 (32.2%)	-
- Certificat VSG	367 (39.0%)	302 (35.0%)	65 (83.3%)
- Certificat VSB	76 (8.1%)	73 (8.5%)	3 (3.8%)
- Attestation fin de scolarité	83 (8.8%)	83 (9.6%)	-
- Autres situations	137 (14.6%)	127 (14.7%)	10 (12.8%)

Près de quatre certificats sur dix sont obtenus au terme de la voie secondaire générale (39%), près de trois sur dix au terme de la voie secondaire à options (29.5%) et moins d'un sur dix de la voie pré-gymnasiale (8.1%). Huitante-trois jeunes ont quitté l'école obligatoire avec une attestation de fin de scolarité (8.8%) et 137 étaient dans une autre situation<sup>8</sup> (14.6%).

La diversité des titres décernés est plus grande parmi les élèves de l'école obligatoire, ce qui s'explique par la plus grande hétérogénéité de ce groupe ; à l'inverse le RAC, qui a pour objectif d'augmenter le niveau de certification des jeunes issus de la VSO et de la VSG, se

<sup>7</sup> Pour rappel, dans l'ancien système scolaire vaudois, le degré secondaire II comprenait trois filières : la voie secondaire à options (VSO), la voie secondaire générale (VSG) et la voie secondaire baccalauréat (VSB.). Avec la nouvelle loi scolaire (LEO), le nombre de filières a été réduit à deux : la voie générale (VG) à niveaux et la voie pré-gymnasiale (VB).

<sup>8</sup> Les situations autres sont diverses : échec, promotion en 10 ou 11<sup>e</sup> année, redoublement en 9, 10 ou 11<sup>e</sup> année, absence de décision (qui peut signifier que le jeune ne fréquentait plus l'école en fin d'année scolaire ou qu'un recours était en attente).

focalise sur les certificats VSG et VSB. De ce fait, au terme du RAC, le niveau de certification est non seulement supérieur, mais le pourcentage de jeunes certifiés est plus élevé (87.1 vs 75.7% de jeunes ayant obtenu un certificat VSO, VSG ou VSB).

## 2.5.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DE LA VOLÉE 2018-19

Dans cette volée, on observe une légère surreprésentation des garçons par rapport aux filles (54 vs 46%) et par une nette majorité de jeunes de nationalité suisse (68 vs 32%) et de langue maternelle française (64 vs 36%). L'âge moyen est très légèrement supérieur à 16 ans (tableau 6).

Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des jeunes à l'issue de l'école obligatoire (EO) ou du raccordement (RAC)

	Total N=768	EO N=664	RAC N=104
Part de garçons	413 (54.8%)	363 (54.7%)	50 (48.1%)
Part de jeunes de nationalité suisse	522 (68.0%)	454 (68.4%)	68 (65.4%)
Part de langue maternelle française	488 (63.5%)	426 (64.2%)	62 (57.7%)
Âge moyen	16.2	16.1	17.0

Par rapport aux jeunes issus de l'école obligatoire, ceux ayant fréquenté le raccordement sont plus souvent de sexe féminin (52 vs 45%) et un peu moins fréquemment de nationalité suisse (65 vs 68%) et de langue maternelle française (60 vs 64%). Ils ont en outre en moyenne une année de plus (17 vs 16 ans).

Le tableau 7 montre que, globalement, près de deux tiers des jeunes sont issus de la voie générale (64%), un peu plus d'un huitième viennent de la voie pré-gymnasiale (13%) ou du raccordement (13%, presque exclusivement du raccordement I), et environ un dixième ont terminé leur scolarité dans une classe de développement (9%).

Le redoublement est fréquent puisqu'il touche quasiment la moitié des jeunes de l'enquête (49%). Les réorientations sont peu fréquentes (4%) alors que près d'un cinquième des jeunes ont intégré, à un moment donné de leur cursus scolaire, un dispositif dispensant un encadrement spécifique (classe de développement, enseignement spécialisé, classe d'accueil ; 19%). Près de trois quarts des jeunes ont obtenu un certificat de fin de scolarité (VP 14% + VG 54% + 9% = 74%) ; en revanche, un dixième n'ont reçu qu'une attestation de fin de scolarité alors que 17% ont quitté l'école sans qu'il soit fait mention d'un titre.

Le niveau scolaire des jeunes issus du RAC est meilleur, comme en témoigne une fréquence moindre des redoublements (39 vs 50%) ou des mesures d'encadrement spécifique (12 vs 20%). Les réorientations sont en revanche deux fois plus nombreuses (6 vs 3%). Ceci pourrait s'expliquer par un meilleur niveau scolaire ayant favorisé une orientation en voie pré-gymnasiale, sans pour autant que les résultats scolaires n'aient ensuite permis un maintien dans cette filière. Cette hypothèse est étayée par les différences de niveaux de français, mathématiques et allemand en 11<sup>e</sup> année des jeunes ayant fréquenté la VG. On

observe en effet que les élèves du RAC ont beaucoup plus souvent suivi les enseignements de français, mathématiques et allemand en niveau 2 (niveau renforcé) que leurs homologues de l'école obligatoire (données non présentées).

Tableau 7 : Caractéristiques scolaires des jeunes à l'issue de l'école obligatoire (EO) ou du raccordement (RAC)

	<b>Total N=768</b>	<b>EO N=664</b>	<b>RAC N=104</b>
<u>Type de raccordement</u>			
- Raccordement I	102 (13.3%)	-	102 (98.1%)
- Raccordement II	2 (0.3%)	-	2 (1.9%)
<u>Filière terminale</u>			
- Voie générale	494 (64.3%)	494 (74.4%)	102 (98.1%)
- Voie pré-gymnasiale	99 (12.9%)	99 (14.9%)	2 (1.9%)
- Accueil	5 (0.7%)	5 (0.8%)	-
- Classe développement	66 (8.6%)	66 (9.9%)	-
Présence de redoublement	374 (48.7%)	335 (50.5%)	39 (37.5%)
Présence de réorientation	27 (3.5%)	21 (3.2%)	6 (5.8%)
Présence de mesures d'encadrement spécifique (DES, ACC, ES)	145 (18.9%)	133 (20.0%)	12 (11.5%)
<u>Titre obtenu</u>			
- Attestation	74 (9.6%)	74 (11.1%)	-
- Certificat VG (sauf 222)	412 (53.6%)	378 (56.9%)	34 (32.7%)
- Certificat VG 222	69 (9.0%)	-	69 (66.3%)
- Certificat VP	85 (11.1%)	84 (12.7%)	1 (1.0%)
- Pas d'information	128 (16.7%)	128 (19.3%)	-



## **3 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SCOLAIRE DES JEUNES SANS SOLUTION D'INSERTION RÉFÉRENCÉE**

### **3.1 QUESTION DE RECHERCHE**

Afin de mieux cerner le profil de la population des jeunes sans solution référencée l'année qui suit leur sortie de l'école obligatoire, les informations analysées dans ce chapitre permettent de répondre aux deux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes ayant accompli leur dernière année de scolarité obligatoire en 2014-15 et identifiés comme sans solution en 2015-16 ?
- Observe-t-on des différences entre les caractéristiques sociodémographiques et scolaires de ces jeunes et celles de ceux qui ont intégré un système de formation ou de transition ?

Les réponses à ces deux questions seront analysées séparément pour les jeunes issus des classes de la scolarité obligatoire et ceux des classes de raccordement.

### **3.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE**

Cette section s'intéresse aux caractéristiques sociodémographiques et scolaires de la volée 2014-15, en comparant les 941 jeunes sans solution référencée (863 issus de l'école obligatoire et 78 du raccordement) à leurs homologues recensés en formation (5'885 de l'école obligatoire et 504 du raccordement).

Les caractéristiques sociodémographiques ainsi que les informations relatives aux parcours scolaires ont été extraites de la base de données du recensement scolaire vaudois complétées par les données de l'OFS. Les données ont fait principalement l'objet d'analyses statistiques bivariées, soit des comparaisons de fréquences avec test du khi carré sur des tableaux croisés selon le type de classe fréquentée en 2014-15 (classes de l'EO/de RAC) et la situation de l'élève en 2015-16 (sans solution/en formation). Le test t de Student a été utilisé pour les comparaisons de moyenne.

### **3.3 ANALYSES ET RÉSULTATS**

#### **3.3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DES JEUNES ISSUS DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE**

Le tableau 8 compare, pour les jeunes issus de l'école obligatoire, les caractéristiques sociodémographiques (sexe, nationalité, langue, âge) et le tableau 9 les caractéristiques scolaires (filière, redoublement, décrochage scolaire, mesure de soutien, certification).

Sur les 6'748 élèves en fin de scolarité obligatoire en 2014-15, 863 d'entre eux, soit 12,8%, n'étaient pas intégrés dans un système de formation ou de transition en 2015-16. Ces jeunes

sans solution référencée sont à une très faible majorité de sexe masculin (51%), près de trois quarts sont de nationalité suisse (73.6%) et de langue maternelle française (79.5%). Ils sont âgés en moyenne de 15.9 ans en juillet 2015 et plus d'un quart d'entre eux ont plus de 16.5 ans.

Tableau 8 : Comparaison des caractéristiques sociodémographiques des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire en 2014-15

	Après l'EO		
	Total N=6748	Sans solution N=863	En formation N=5885
Jeunes de sexe masculin	3404 (50.4%)	440 (51%)	2964 (50.4%)
Jeunes de nationalité suisse*	5437 (80.6%)	635 (73.6%)	4802 (81.6%)
Jeunes de langue maternelle française	5428 (80.4%)	686 (79.5%)	4742 (80.6%)
<u>Âge**</u>			
Âge moyen	15.8 ans	15.9 ans	15.8 ans
Plus de 16.5 ans	16.5%	25.4%	15.2%

\* Résultat significatif au test du khi carré à p= 0.00

\*\* Résultat significatif au test t de Student à p= 0.00

Ils se différencient significativement des jeunes en formation en raison de leur nationalité et de leur âge. En effet, 26.4% d'entre eux sont de nationalité étrangère alors que ce pourcentage se monte à 18.4% chez les jeunes en formation. Ils sont également significativement plus âgés avec une proportion de jeunes de plus de 16.5 ans s'élevant à 25.4% contre 15.2% chez les jeunes en formation. La part presque identique de filles et de garçons ainsi que la surreprésentation des jeunes de langue maternelle française sont comparables entre les deux groupes.

L'analyse des parcours scolaires des jeunes sans solution référencée (tableau 9) révèle qu'au terme de leur formation obligatoire, huit jeunes sur dix se trouvaient dans la filière à exigences moyennes ou élémentaires (43,5 % en VSG, 37,5% en VSO<sup>9</sup>), un peu plus d'un jeune sur dix dans la filière la plus exigeante (11,4% en VP) et un peu moins d'un jeune sur dix est issu d'une classe dite « spéciale », dont 7,1% d'une classe de développement et 0,6% d'une classe d'accueil.

La répartition des titres obtenus en fin de scolarité suit la même logique que les enclassements dans les filières. Les certificats VSG sont les plus nombreux (35%) suivis par les certificats VSO (32.2%) et par un faible pourcentage de certificats VP (8.5%). Près d'un dixième des jeunes ont obtenu une attestation de fin de scolarité et près de 15% ont quitté la scolarité obligatoire sans aucune indication d'un titre délivré.

Les analyses montrent également que les jeunes sans solution référencée ont été confrontés à des difficultés scolaires durant leur parcours. Ainsi plus du tiers d'entre eux ont redoublé et près d'un quart sont passés par des structures d'encadrement spécifique telles que les classes de développement, d'accueil ou de l'enseignement spécialisé. Parmi eux, 8,3% ont quitté de façon prématurée la formation obligatoire (en 10<sup>e</sup> année ou en 9<sup>e</sup> année). Enfin,

<sup>9</sup> Voir la note 7.



moins de la moitié (48%) des jeunes sans solution ont suivi un parcours de formation qui ne comporte aucune des difficultés scolaires relevées ci-dessus.

Tableau 9 : Comparaison des caractéristiques scolaires des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire en 2014-15

	Après EO		
	Total N=6748	Sans solution N=863	En formation N=5885
<u>Filière terminale de l'EO*</u>			
- Voie secondaire à options VSO	1428 (21.2%)	324 (37.5%)	1104 (18.8%)
- Voie secondaire générale VSG-VG**	2267 (33.6%)	375 (43.5%)	1892 (32.1%)
- Voie prégyrnasiale VP	2818 (41.7%)	98 (11.4%)	2720 (46.2%)
- Accueil	65 (1%)	5 (0.6%)	60 (1%)
- Classe de développement	170 (2.5%)	61 (7.1%)	109 (1.9%)
Présence de redoublement*	1726 (25.6%)	316 (36.6%)	1410 (24%)
Présence de décrochage*	111 (1.6%)	72 (8.3%)	39 (0.7%)
Présence de mesures d'encadrement spécifique (DES, ACC, ES) *	744 (11%)	179 (20.7%)	565 (9.6%)
Jeunes n'ayant ni redoublé, ni décroché, ni bénéficié de mesures d'encadrement spécifique*	4515 (66.9%)	414 (48%)	4101 (69.7%)
<u>Titre obtenu*</u>			
- Certificat VSO	1301 (19.3%)	278 (32.2%)	1023 (17.4%)
- Certificat VSG	2148 (31.8%)	302 (35.0%)	1846 (31.4%)
- Certificat VP	2743 (40.6%)	73 (8.5%)	2670 (45.4%)
- Attestation de fin de scolarité	217 (3.2%)	83 (9.6%)	134 (2.3%)
- Autres situations	339 (5%)	127 (14.7%)	212 (3.6%)

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p=0.00$

\*\* Les jeunes en 11<sup>ème</sup> année terminent leur scolarité selon le système avant LEO (Voies secondaires VSB-VSG-VSO). Les jeunes qui décrochent en 9<sup>ème</sup> année ou en 10<sup>ème</sup> année sont intégrés dans les voies secondaires selon LEO (VG ou VP)

L'ensemble des caractéristiques scolaires (filière terminale, titre obtenu, présence de redoublement, de décrochage, d'encadrement spécifique) des jeunes sans solution sont significativement différentes de celles de la population des jeunes en formation. De manière générale, leur niveau scolaire se révèle moins élevé. En effet, alors que près de la moitié des jeunes en formation sont issus de la filière la plus exigeante (VP), seuls 11,4% de leurs homologues sans solution sont issus de cette filière. Inversement, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes en formation à avoir terminé leur scolarité dans la filière la moins exigeante (37,5% contre 18,8%) ou moyenne (43,5% contre 32,1%) ou en classe de développement (7,1% contre 1,9%).

La comparaison des titres obtenus confirme le niveau scolaire plus fragile des jeunes sans solution. Ces derniers sont proportionnellement quatre fois plus nombreux que les jeunes

en formation à avoir obtenu une attestation de fin de scolarité ou à avoir terminé leur scolarité sans aucun titre. Ils sont proportionnellement près de deux fois plus nombreux à obtenir un certificat VSO et plus de cinq fois moins nombreux à détenir un titre de la filière VP.

Enfin, alors que plus des deux tiers des jeunes en formation n'ont ni redoublé, ni bénéficié de mesures d'encadrement spécifique ni abandonné prématurément la scolarité obligatoire, moins de la moitié des jeunes sans solution ont suivi une scolarité sans connaître les difficultés citées précédemment.

### 3.3.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DES JEUNES ISSUS DU RACCORDEMENT

Les données des tableaux 10 et 11 permettent la comparaison des caractéristiques sociodémographiques (sexe, nationalité, langue, âge) et scolaires (filière, redoublement, décrochage scolaire, mesure de soutien, certification) pour les jeunes issus du raccordement.

Tableau 10 : Comparaison des caractéristiques sociodémographiques des jeunes à l'issue d'une classe de raccordement en 2014-15

	Après le RAC		
	Total N=582	Sans solution N=78	En formation N=504
Nombre et proportion de garçons	228 (39.1%)	27 (34.6%)	201 (39.9%)
Nombre et proportion de nationalité suisse	433 (74.4%)	62 (79.5%)	371 (73.6%)
Nombre et proportion de langue maternelle française	427 (73.4%)	59 (75.6%)	368 (73.0%)
Age moyen	16.9 ans	16.8 ans	16.9 ans

La proportion de jeunes sans solution à l'issue d'une classe de raccordement se monte à 13.4%. Ces 78 jeunes sont majoritairement des filles (65.4%), plus des trois quarts d'entre eux sont de nationalité suisse (79.5%) et de langue maternelle française (75.6%). Ils sont âgés de 16.8 ans en moyenne. Aucune de ces caractéristiques (genre, nationalité, langue maternelle, âge) n'est significativement différente de celles de la population des jeunes en formation.

Les jeunes sans solution au terme d'une année de raccordement proviennent essentiellement du raccordement I (96.2%) et ont presque tous terminé leur scolarité obligatoire au sein de la filière VSO (94.9%). Ils ont très majoritairement obtenu un certificat VSG (83.3%) mais 12,8% d'entre eux ne sont pas parvenus à obtenir un titre supplémentaire à la suite de cette année de scolarité complémentaire. Près de trois jeunes sur dix ont été confrontés au redoublement et un jeune sur dix a bénéficié de mesures d'encadrement spécifique au cours de la scolarité obligatoire. Près de deux tiers d'entre eux n'ont cependant connu aucune des difficultés scolaires susmentionnées.

Tableau 11 : Comparaison des caractéristiques scolaires des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire en 2014-15

	Après le RAC		
	Total N=582	Sans solution N=78	En formation N=504
<u>Classe de rattachement*</u>			
- Rattachement I	392 (67.4%)	75 (96.2%)	317(62.9%)
- Rattachement II	190 (32.6%)	3 (3.8%)	187 (37.1%)
<u>Filière terminale de l'EO*</u>			
- Voie secondaire à options VSO	404 (69.4%)	74 (94.9%)	330 (65.5%)
- Voie secondaire générale VSG	162 (27.8%)	3 (3.8%)	159 (31.5%)
- Voie pré-gymnasiale VP	2 (0.3%)	-	2 (0.4%)
- Accueil	14 (2.4%)	1 (1.3%)	13 (2.6%)
Présence de redoublement	135 (23.2%)	23 (29.5%)	112 (22.2%)
Présence de décrochage	-	-	-
Présence de mesures d'encadrement spécifique (DES, ACC, ES)	66 (11.3%)	10 (12.8%)	56 (11.1%)
Jeunes n'ayant ni redoublé, ni décroché, ni bénéficié de mesures d'encadrement spécifique	390 (67.0%)	48 (61.5%)	342 (67.8)
<u>Titre obtenu après le rattachement*</u>			
- Certificat VSO	-	-	-
- Certificat VSG	375 (64.4%)	65 (83.3%)	310 (61.5%)
- Certificat VP	185 (31.8%)	3 (3.8%)	182 (36.1%)
- Attestation de fin de scolarité	-	-	-
- Autres situations	22 (3.8%)	10 (12.8%)	12 (2.4%)

\* Résultat significatif au test du khi carré à p= 0.00

De façon similaire à ce qui a été constaté pour les jeunes issus des classes de l'école obligatoire, les jeunes sans solution après une classe de rattachement sont également ceux qui présentent un profil scolaire plus faible. En effet, ils proviennent plus fréquemment des classes de rattachement I et moins fréquemment des classes de rattachement II que les jeunes en formation. C'est donc logiquement que les filières fréquentées à l'issue de l'école obligatoire les différencient également des jeunes en formation. En effet, alors que la quasi-totalité des jeunes sans solution fréquentaient la filière la moins exigeante (VSO), deux tiers seulement de ceux en formation ont terminé leur scolarité dans cette filière et un tiers d'entre eux suivaient la filière VSG.

Les jeunes sans solution ont obtenu plus fréquemment un certificat VSG que les jeunes en formation (83.3% contre 61.5%) et seule une très faible proportion d'entre eux sont détenteurs d'un certificat VP (3.8% contre 36.1% pour les jeunes en formation). Ils sont proportionnellement cinq fois plus nombreux que les jeunes en formation à ne pas avoir décroché un nouveau certificat à la suite de cette année de formation complémentaire.

Cependant, les parcours scolaires des jeunes sans solution ne comprennent pas davantage de mesures d'encadrement spécifique ni de redoublement que ceux des jeunes en formation.

### **À retenir**

Sur un plan sociodémographique, les jeunes sans solution référencée ne se distinguent pas significativement de ceux qui accèdent à une formation directement après l'école obligatoire ou le raccordement. L'unique exception concerne la nationalité étrangère, plus fréquente en cas d'absence de solution (81.6 vs 73.6%).

Sur le plan scolaire, les jeunes sans solution présentent un parcours scolaire davantage marqué par les difficultés (redoublement, décrochage scolaire, absence de certificat de fin de scolarité), la fréquentation de filières moins exigeantes et la présence de mesures d'encadrement spécifique (DES, ES, ACC).

Les jeunes ayant suivi un raccordement présentent un niveau scolaire généralement bien meilleur.

## 4 PARCOURS D'INSERTION DANS LES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES DES ÉLÈVES DE LA VOLÉE 2014-15

### 4.1 OBJECTIF ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Le travail présenté dans ce chapitre examine les parcours de transition vers les formations du degré secondaire II sur cinq ans d'une volée de jeunes ayant quitté l'école obligatoire au terme de l'année scolaire 2014-15. Deux questions de recherche guident ce travail.

- À quel rythme des jeunes identifiés comme sans solution référencée parviennent-ils à entrer en formation et quel est leur parcours jusqu'à l'obtention d'un diplôme ?
- Au bout de cinq ans, quelle est la proportion des jeunes qui ne sont pas parvenus à s'insérer dans les formations postobligatoires ? Et quelle est la proportion de ceux qui ne sont pas encore diplômés du secondaire II ?

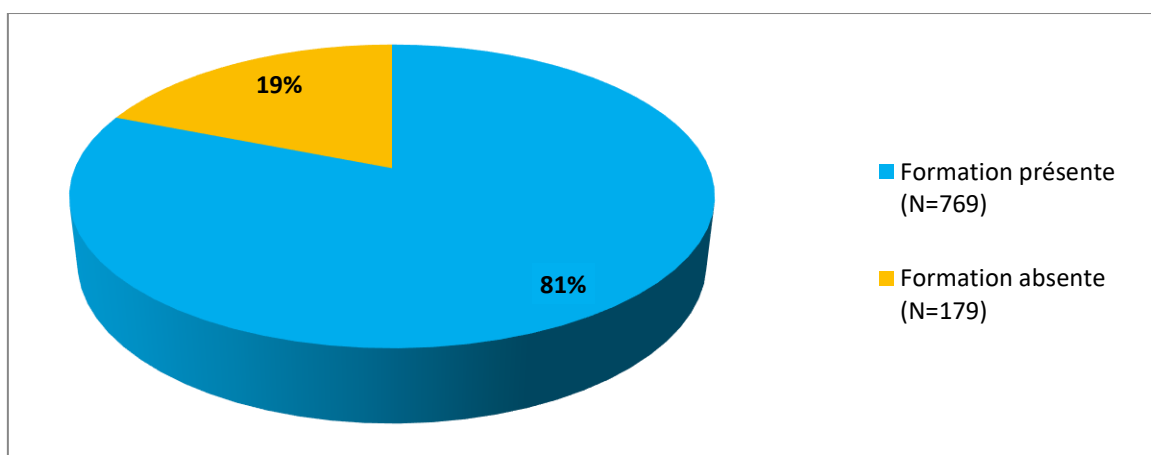
### 4.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

La volée 2014-15 étudiée dans ce chapitre comprend 941 jeunes, dont 863 issus de l'école obligatoire et 78 du raccordement. Les données de l'OFS renseignent sur les formations suivies et les diplômes obtenus sur l'ensemble de la Suisse entre l'année scolaire 2015-16 et 2019 (section 4.3.1). Les parcours de formation postobligatoires effectués dans le canton de Vaud sont analysés à partir des données RESCO (section 4.3.2) en distinguant les jeunes issus de l'école obligatoire et ceux du raccordement.

### 4.3 PRÉSENTATION DES ANALYSES ET RÉSULTATS

#### 4.3.1 SITUATIONS DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ENTRE 2015 ET 2019

Graphique 3 : Part des jeunes recensés dans une formation entre 2015 et 2019



Le graphique 3 présente la part de la population étudiée qui a été recensée dans une formation, en Suisse, au moins une fois entre 2015 et 2018<sup>10</sup>, selon les informations transmises par l'OFS. Cette part s'élève à 769 jeunes, soit 81%, alors qu'à l'inverse, 179 n'ont pas été dans cette situation (19%).

Les analyses suivantes portent sur les 769 jeunes ayant été recensés en formation. Le tableau 12 présente le nombre total de jeunes recensés dans une formation durant les années scolaires 2015-16, 2016-17, 2017-18 et 2018-19. Il précise également le lieu et le type de formation entreprise. Le tableau 13 concerne le nombre de diplômes délivrés ainsi que le type de titre et son lieu d'obtention.

Tableau 12 : Jeunes recensés en formation entre 2015 et 2019

	La volée 2014-15			
	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Total	143 (15%)	584 (62%)	631 (67%)	615 (65%)
<u>Lieu de formation</u>				
- Vaud	-	442 (76%)	492 (78%)	511 (83%)
- Cantons limitrophes*	116 (81%)	129 (22%)	127 (20%)	89 (15%)
- Autres cantons**	27 (19%)	13 (2%)	11 (2%)	9 (2%)
<u>Type de formation</u>				
- Secondaire I ou école obligatoire	19 (13%)	11 (2%)	4 (1%)	-
- Transition I	11 (8%)	55 (9%)	14 (2%)	8 (1%)
- Secondaire II	113 (79%)	518 (89%)	612 (97%)	598 (97%)
- Transition II <sup>11</sup> ou tertiaire	-	-	1	9

\* Genève, Valais, Neuchâtel, Jura, Fribourg

\*\* Bâle-Ville, Berne, Schaffhouse, Saint-Gall, Zurich

Pour l'année qui suit l'école obligatoire ou le RAC, seuls 15% des jeunes sont recensés dans une formation. Cette proportion augmente notablement les trois années scolaires suivantes pour s'établir entre 62 et 67%.

Les jeunes ayant été recensés en 2015-16 avaient entrepris une formation principalement dans un canton limitrophe (81%) ; mais près d'un cinquième se trouvaient dans des cantons plus éloignés (19%). Toutefois, dès l'année scolaire 2016-17, la majorité des jeunes se forment dans le canton de Vaud (76, 78 et 83%) ; une proportion nettement moindre le font dans un canton limitrophe (22, 20 et 15%) alors que le choix d'un canton éloigné se fait plus rare (2%).

Les formations entreprises correspondent principalement au degré secondaire II ; la part de ces formations est même en augmentation au fil du temps (79, 89, 97 et 97% des personnes recensées). Cependant, on peut noter que les formations du secondaire I ainsi que les mesures transitoires, quoique rares, s'observent dans les trois années scolaires

<sup>10</sup> Soit durant les quatre années scolaires 2015-16, 2016-17, 2017-18, 2018-19.

<sup>11</sup> Sont par exemple considérées comme structures de la transition II la passerelle Dubs et l'école privée Prep qui prépare au préalable de l'université.

(voire quatre pour la transition) qui suivent l'école obligatoire ou le RAC. Dès l'année scolaire 2017-18, sont relevés, de manière encore anecdotique, les premiers recensements dans les formations de niveau tertiaire (une personne puis, l'année suivante, six alors que trois ont fréquenté une structure de transition II).

Tableau 13 : Diplômes décernés entre 2015 et 2019

	La volée 2014-15
Nombre de diplômes obtenus entre juin 2017 et juin 2019	379
<u>Lieu décerné du diplôme</u>	
- Vaud	263 (69.4%)
- Cantons limitrophes	97 (25.6%)
- Autres cantons	11 (2.9%)
- Commission fédérale	8 (2.1%)
<u>Types de diplômes</u>	
- Formation professionnelle initiale	314 (82.8%)
- École de culture générale	19 (5.0%)
- École de maturité gymnasiale	28 (7.4%)
- École de maturité professionnelle ou spécialisée	18 (4.7%)

Trois cent septante-neuf diplômes ont été décernés entre 2017 et 2019. Le détail par année, qui n'est pas présenté dans le tableau, indique que si quelques titres sont comptabilisés en 2017 et quelques dizaines en 2018, c'est surtout en 2019 que cette population commence massivement à être diplômée ; en effet, 303 titres sur 379 sont décernés cette année-là.

Ces titres sont principalement obtenus dans le canton de Vaud (69.4%) et, mais nettement moins souvent, dans les cantons limitrophes (25.6%). Ils certifient majoritairement une formation professionnelle initiale (82.8%), plus rarement une formation à l'école de culture générale (5%), à l'école de maturité gymnasiale (7.4%) ou à l'école de maturité professionnelle ou spécialisée (4.7%).

#### 4.3.2 PARCOURS VERS LES FORMATIONS ET LES CERTIFICATIONS POSTOBLIGATOIRES

Cette section s'intéresse plus spécifiquement aux parcours de formation postobligatoires des jeunes qui ont été recensés dans l'une des filières de formation du canton de Vaud entre les années scolaires 2016-17 et 2020-21, soit durant les cinq années scolaires ayant suivi celle où ils n'étaient plus recensés. Les dimensions prises en compte dans les analyses sont : la proportion de jeunes en formation et le nombre de formations entreprises, le délai entre le dernier recensement à l'école obligatoire (ou au RAC) et le premier dans les formations postobligatoires, le type de formations et le type de parcours. Les résultats relatifs à ces points sont présentés dans les tableaux 14 à 17.

- Le tableau 14 indique la proportion des jeunes qui n'ont jamais été recensés dans une formation par rapport à ceux qui l'ont été au moins une fois ; concernant ces derniers, il est précisé le nombre de formations entreprises.
- Le tableau 15 spécifie l'année scolaire du premier recensement dans les formations postobligatoires et fait apparaître le délai existant entre la dernière année à l'école obligatoire et l'entrée en formation postobligatoire.
- Le tableau 16 présente le type de formations recensées.
- Le tableau 17 caractérise le type de parcours de formation réalisé par les jeunes.

Tableau 14 : Présence de la formation postobligatoire dans le canton de Vaud

	La volée 2014-15		
	Total N=941	Après l'EO N=863	Après le RAC N=78
Pas de formation postobligatoire*	261 (27.7%)	246 (28.5%)	15 (19.2%)
<u>Formation postobligatoire présente*</u>	680 (72.3%)	617 (71.5%)	63 (80.8%)
- Une formation	526 (77.4%)	473 (76.7%)	53 (84.1%)
- Deux formations	145 (21.3%)	137 (22.2%)	8 (12.7%)
- Trois formations	9 (1.3%)	7 (1.1%)	2 (3.2%)

\* Résultat tendanciellement significatif au test du khi carré à  $p < .1$

Selon les indications du tableau 14, 680 jeunes sur 941 ont été recensés dans une formation postobligatoire au moins une fois dans les années qui ont suivi l'école obligatoire ou le RAC, ce qui représente une proportion de 72.3%<sup>12</sup>. À l'inverse, 261 jeunes n'ont jamais été recensés (27.7%), un constat tendanciellement plus fréquent pour les élèves issus de l'école obligatoire par rapport à ceux du RAC (28.5 vs 19.2%).

Près de trois quarts des jeunes recensés l'ont été pour une formation (72.3%), un jeune sur cinq s'est engagé dans deux formations (21.3%) ; seuls 9 élèves ont entrepris trois formations (1.3%). Les enchaînements de deux formations les plus courants correspondent aux trois cas de figure suivants : une mesure de transition (préapprentissage ou école de la transition) suivie d'une entrée en apprentissage (AFP ou CFC), une réorientation d'une filière de formation à une autre (de CFC à AFP ou inversement, de RRM à CFC, etc.) ou encore la poursuite d'une première formation (CFC ou ECG) vers la maturité professionnelle ou spécialisée. Les enchaînements de trois formations débutent toujours par une mesure de transition (école de la transition ou préapprentissage) suivie d'une entrée en apprentissage avec une réorientation (CFC vers AFP) ou une poursuite de formation (AFP ou AFE puis CFC).

Les jeunes du RAC sont tendanciellement plus nombreux à n'avoir entrepris qu'une formation ; à l'inverse, les jeunes issus de l'école obligatoire enchaînent plus souvent deux

<sup>12</sup> Les résultats présentés dans ce tableau concernent l'entier de la population étudiée. Mais rappelons que les informations disponibles pour les écoles publiques s'étendent jusqu'à l'année scolaire en cours (2020-21) alors que ces dernières ne sont actuellement pas disponibles pour les écoles privées (elles le seront en juin 2021).



formations, ce qui s'explique en grande partie par leur passage par une mesure de transition.

Les tableaux suivants ne concernent que les 680 jeunes ayant entrepris une formation. Le tableau 15 présente le nombre d'années qui se sont écoulées avant que le jeune ait été recensé pour la première fois en formation.

La plupart des jeunes ont été recensés durant l'année scolaire 2016-17 (65.1%), soit deux ans après avoir quitté l'école obligatoire ou le RAC. Un sixième d'entre eux entame une formation trois ans après (15.1%, année scolaire 2017-18) et près d'un dixième quatre ans plus tard (10.6%, 2018-19). Pour une proportion moindre de jeunes, la première inscription en formation se réalise cinq ans plus tard (6.6%, 2019-20), voire six (2.6%, 2020-21). La comparaison des jeunes issus de l'EO ou du RAC semble montrer que ces derniers parviennent plus rapidement à une insertion en formation : respectivement 63.7 et 77.8% de première inscription en 2016-17. Cette différence n'est pourtant que tendanciellement significative sur un plan statistique<sup>13</sup>.

Tableau 15 : Délais avant l'entrée en formation

	La volée 2014-15*		
	Total N=680	Après l'EO N=617	Après le RAC N=63
Entrée en 2016-17 : 2 ans après EO	442 (65.1%)	393 (63.7%)	49 (77.8%)
Entrée en 2017-18 : 3 ans après EO	103 (15.1%)	96 (15.6%)	7 (11.1%)
Entrée en 2018-19 : 4 ans après EO	72 (10.6%)	70 (11.3%)	2 (3.2%)
Entrée en 2019-20 : 5 ans après EO	45 (6.6%)	41 (6.6%)	4 (6.3%)
Entrée en 2020-21 : 6 ans après EO	18 (2.6%)	17 (2.8%)	1 (1.6%)

\* Résultat tendanciellement significatif au test du khi carré à  $p < .1$

Un premier recensement quatre, cinq ou six ans après l'école obligatoire ou le RAC pourrait s'expliquer par un retour dans le canton de Vaud après avoir réalisé un premier segment de formation dans un autre canton. Des analyses plus détaillées montrent que c'est le cas pour 13 jeunes ayant un premier recensement à l'école de maturité professionnelle ou dans une école supérieure, ce qui implique avoir obtenu un CFC. Les autres situations (soit 122 jeunes sur 135) correspondent principalement à des premiers recensements dans des apprentissages (menant au CFC, à l'AFP ou l'AFE). Plus rarement, le premier recensement concerne une formation générale ou, de manière plus surprenante, une mesure de transition (préapprentissage ou école de la transition).

Le tableau 16 liste les différentes formations du postobligatoire dans lesquelles a été recensée cette population, et comptabilise le nombre de jeunes concernés. Les données concernant les formations suivies dans les écoles privées et publiques sont considérées séparément.

<sup>13</sup> En regroupant les modalités 4, 5 et 6 ans, en raison des faibles effectifs.

Tableau 16 : Formations recensées au postobligatoire

	La volée 2014-15		
	Total N=680	Après l'EO N=617	Après le RAC N=63
<u>Mesure de transition</u>			
- École de la transition	34 (5.0%)	34 (5.5%)	0
- Préapprentissage	30 (4.4%)	29 (4.7%)	1 (1.6%)
- Mesure de transition en école privée	4 (0.6%)	4 (0.6%)	0
<u>Formation secondaire II</u>			
- Apprentissage menant à l'AFP et à l'AFE	58 (8.5%)	58 (9.4%)	0
- Apprentissage menant au CFC	513 (75.4%)	458 (74.2%)	55 (87.3%)
- École de maturité gymnasiale	38 (5.6%)	37 (6.0%)	1 (1.6%)
- École de culture générale	30 (4.4%)	27 (4.4%)	3 (4.8%)
- École de maturité prof. ou spécialisée	60 (8.8%)	50 (8.1%)	10 (15.8%)
- Form. prof. école privée (CFC, AFP, autre)	41 (6.0%)	39 (6.3%)	2 (3.2%)
- Form. générale en école privée (RRM, ECG)	13 (1.9%)	12 (1.9%)	1 (1.6%)
- Maturité prof. en école privée	2 (0.3%)	2 (0.3%)	0
- Autre programme en école privée	12 (1.8%)	12 (1.9%)	0
<u>Formations tertiaires</u>			
- Formation niveau tertiaire B	3 (0.4%)	3 (0.5%)	0
- Tertiaire B en école privée	1 (0.1%)	1 (0.2%)	0

Les formations répertoriées durant les années scolaires qui ont suivi la scolarité obligatoire ou le RAC se situent à différents degrés : la transition école obligatoire – secondaire II, le degré secondaire II et le degré tertiaire B. Le nombre et la proportion de jeunes concernés par chacune d'entre elles ont été comptabilisés. Dans la mesure où certains jeunes ont été recensés dans plusieurs formations au cours des années, les pourcentages totaux par degré de formation peuvent dépasser 100%.

Concernant les mesures de transition, 35 jeunes ont été recensés à l'École de la transition (5.1%), 31 ont effectué un préapprentissage (4.4%) alors que quatre ont suivi un programme de transition dans une école privée. On peut relever que les mesures de transition s'observent quasi exclusivement chez les jeunes issus de l'école obligatoire.

Au niveau du secondaire II, la voie de la formation professionnelle menant au CFC, à l'AFP ou à l'AFE est nettement privilégiée, qu'elle se déroule en école professionnelle publique, en école privée ou en entreprise : 8.5% des jeunes ont une fois au moins été recensés en AFP ou AFE, 75.4% en CFC et 6% en formation professionnelle en école privée. Près d'un dixième des jeunes ont suivi une année passerelle vers la maturité professionnelle ou spécialisée (8.8% + 2 personnes en école privée). L'orientation des jeunes vers les deux filières du gymnase est plus rare : 5.6% vers la maturité gymnasiale et 4.4% vers le certificat de culture générale, sans compter les 13 personnes en école privée (0.3%). Les élèves de l'école

obligatoire se distinguent de ceux du RAC par une plus grande diversité des formations, alors qu'après le RAC, l'enchaînement CFC puis maturité professionnelle n'est pas rare.

Enfin, quelques jeunes avaient entrepris une formation dans une école supérieure (tertiaire B).

Le tableau 17 s'intéresse au parcours de formation postobligatoire sous l'angle de l'état d'avancement des jeunes vers l'achèvement d'une première formation du degré secondaire II (donc sans prise en compte de ce qui suit, à savoir les formations passerelle ou du degré tertiaire).

Pour 20 personnes, ce parcours ne comprend que la fréquentation d'une mesure de transition (2.9%). Un peu plus d'un jeune sur dix a entrepris une formation mais l'a interrompue sans reprise ultérieure (11%). La majorité d'entre eux ont commencé et achevé une formation de degré secondaire II (65%) alors qu'un peu plus d'un sixième des jeunes poursuivent leur formation en 2020-21 (17.4%).

Après le RAC, les jeunes ont tendanciellement achevé leur formation plus fréquemment (81 vs 57.5%) alors qu'après l'école obligatoire, les jeunes sont un peu plus souvent encore en formation (16.2 vs 12.7%) ou ont interrompu leur formation sans reprise ultérieure (12.3 vs 11.1%). Ils ont aussi plus souvent suivi une solution de transition (2.9 vs 0%).

Tableau 17 : Type de parcours de formation postobligatoire

	La volée 2014-15*		
	Total N=680	Après l'EO N=617	Après le RAC N=63
Mesure de transition uniquement	20 (2.9%)	20 (3.2%)	0
Formation entreprise mais interrompue	75 (11.0%)	71 (11.5%)	4 (6.3%)
Formation secondaire II achevée	442 (65.0%)	391 (57.5%)	51 (81.0%)
Formation secondaire II encore en cours	118 (17.4%)	110 (16.2%)	8 (12.7%)
Parcours pas codable	25 (3.7%)	25 (4.1%)	0

\* Résultat tendanciellement significatif au test du khi carré à  $p < .1$

### **À retenir**

Cette enquête longitudinale sur les parcours des jeunes sans solution référencée à leur sortie de scolarité en 2015 montre qu'il existe, pour une majorité d'entre eux, une dynamique d'entrée en formation et de cheminement lent vers la certification secondaire II.

80% des jeunes ont été recensés étant en filière de formation entre 2015 et 2019.

La voie de l'apprentissage menant au CFC est la filière privilégiée.

La majorité des jeunes accèdent à une formation après deux ans de battement.

Les formations sont principalement suivies, et les diplômes principalement obtenus, dans le canton de Vaud ou dans les cantons limitrophes.

Une minorité du groupe cible paraît demeurer éloigné des voies traditionnelles de la formation (celles menant à une certification du secondaire II) : 19% des jeunes considérés ne sont jamais recensés dans une formation en Suisse, 3% n'ont accédé qu'à une seule mesure de transition et 11% ont interrompu la formation entreprise, apparemment sans autre suite.

## 5 ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES SANS SOLUTION DE LA VOLÉE 2018-19 ET SITUATIONS 6 ET 18 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

### 5.1 OBJECTIF ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Les observations présentées dans ce chapitre se réfèrent à l'objectif de documentation des situations des jeunes dans les deux années qui suivent leur sortie de l'école obligatoire ainsi que leurs intentions futures sur le plan de la formation et dans le domaine professionnel. Les questions de recherche qui guident ce travail sont les suivantes :

- Quelles sont les activités mises en œuvre par ces jeunes l'année qui suit l'école obligatoire et comment évolue leur situation par la suite ?
- Quelles sont leurs perspectives de formation à court et moyen termes ?
- Rencontrent-ils des difficultés, et si oui, de quelle nature ? De quelle aide ont-ils pu bénéficier ?

### 5.2 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

La volée 2018-19 est composée de 768 jeunes dont 664 proviennent de l'école obligatoire et 104 du raccordement. Les familles ou les jeunes ont été contactés à deux reprises au cours d'une enquête téléphonique – en mars-avril 2020 puis en mars-avril 2021 – pour répondre à une série de questions portant sur leur situation actuelle et leurs projets futurs ainsi que sur les difficultés rencontrées sur le plan de la formation.

### 5.3 PRÉSENTATION DES ANALYSES ET RÉSULTATS

#### 5.3.1 SITUATIONS 6 MOIS APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE (PREMIÈRE ENQUÊTE, MARS-AVRIL 2020)

Les résultats de l'enquête sont présentés sur la base de sept tableaux :

- Le **tableau 18** liste les activités déclarées par les jeunes et comptabilise les effectifs totaux et en fonction de leur provenance (école obligatoire = EO, et raccordement = RAC).
- Le **tableau 19** précise le type de formation entreprise par les jeunes dans cette situation.
- Le **tableau 20** apporte, pour une partie des jeunes n'ayant pas pu être atteints au moyen de l'enquête, une information sur leur projet recueillie auprès des établissements scolaires.
- Le **tableau 21** donne des précisions sur le nombre de jeunes bénéficiant de mesures DGEJ ou AI, sur la base des informations délivrées par ces institutions.

- Le **tableau 22** décrit la situation envisagée pour l'année scolaire 2020-21.
- Le **tableau 23**, en complément au tableau 9, précise les situations de formation envisagées.

Tableau 18 : Situation durant l'année scolaire 2019-2020

	<b>Total N=768</b>	<b>EO* N=664</b>	<b>RAC N=104</b>
En formation	206 (27%)	186 (28%)	20 (19%)
En stage	136 (18%)	118 (18%)	18 (17%)
Au bénéfice d'une mesure de transition	97 (13%)	55 (8%)	42 (40%)
Séjour linguistique	53 (7%)	52 (8%)	1 (1%)
Au bénéfice d'une mesure d'aide (AI, DGEJ)	52 (7%)	50 (8%)	2 (2%)
Autre situation (sportif d'élite, retour au pays, etc.)	23 (3%)	19 (3%)	4 (4%)
Emploi	12 (2%)	8 (1%)	4 (4%)
Plusieurs activités	88 (11%)	79 (12%)	9 (9%)
Aucune activité	48 (6%)	47 (7%)	1 (1%)
Pas d'information	53 (7%)	50 (8%)	3 (3%)

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p=0.000$

À la question de décrire quelle est leur activité six mois après la fin de leur scolarité, une proportion non négligeable des jeunes interrogés déclarent se trouver en formation, alors même qu'ils ont été identifiés deux mois plus tôt par le monitoring de la DGEP comme étant sans solution référencée. Ce résultats surprenant (tableau 18) met en évidence une apparente contradiction. L'explication tient aux deux réalités suivantes : la possibilité de se former en dehors du canton ou à l'étranger ; et celle de se former selon des modalités non répertoriées par l'OFS (enseignement modulaire, formation à distance, etc.).

Sinon, les résultats présentés dans le tableau 18 montrent une grande variété de situations dans l'année qui suit la sortie de l'école obligatoire ou du RAC. Quand une activité de formation a bien commencé, ce scénario concerne un peu plus du quart (27%) du groupe de jeunes considérés. Près d'un cinquième d'entre eux ont plutôt effectué un ou des stages (18%), notamment des stages longs dans des garderies. Et près d'un huitième ont suivi une mesure de transition (13% ; principalement dans le semestre de motivation). Les autres activités citées sont plus marginales : séjours linguistiques (7%), prises en charge dans le cadre d'une mesure AI ou DGEJ (7%), emploi (2%). Un dixième des jeunes ont mentionné plusieurs activités (11%). Enfin, la part des informations manquantes représente 7%.

Un des enjeux de cette enquête réside dans le repérage des jeunes qui n'auraient absolument aucune solution d'insertion. L'analyse des questionnaires et des entretiens nous apprend que ce serait le cas d'une cinquantaine de jeunes, qui ne déclarent aucune activité (6%). À cette proportion non négligeable s'ajoutent les jeunes qui ont certes indiqué une ou des

activités, mais celles-ci ne les ont occupés qu'une petite partie de l'année. Nos analyses mettent en évidence que 114 jeunes ont été occupés moins de cinq mois (parfois seulement quelques jours ou quelques semaines) sur les 667 ayant déclaré une activité, ce qui représente 15% de la population enquêtée (données non présentées). Au total, environ un cinquième des jeunes pourraient être considérés comme étant vraiment sans solution ou engagés dans un embryon de solution pour préparer leur entrée en formation.

Les deux populations (EO et RAC) se distinguent par une présence plus marquée de la formation, des séjours linguistiques et des prises en charges dispensées par la DGEJ ou l'AI après l'école obligatoire qu'après le RAC (respectivement 28 vs 19%, 8 vs 1% et 8 vs 2%). Les élèves issus de l'école obligatoire sont également plus nombreux à ne déclarer aucune activité (7 vs 1%). Les élèves du RAC privilégient nettement les mesures de transition T1 (40 vs 8%). On peut faire l'hypothèse que ces derniers ont effectué une année de raccordement en vue d'études au gymnase et que, confrontés à un échec, ils se sont réorientés vers un projet de formation professionnelle dont l'élaboration et la réalisation nécessitent peut-être l'encadrement d'une structure d'aide à la transition.

Tableau 19 : Détail des situations de formation déclarées

	<b>Total N=206</b>	<b>EO N=186</b>	<b>RAC N=20</b>
Apprentissage	101 (49%)	88 (49%)	13 (65%)
École privée	42 (20%)	40 (22%)	2 (10%)
Gymnase	20 (10%)	19 (7%)	1 (5%)
Études à l'étranger	18 (9%)	17 (9%)	1 (5%)
Autres types de formation	25 (12%)	22 (12%)	3 (15%)

Selon les données présentées dans le tableau 19, près de la moitié des jeunes se déclarent en formation ont rejoint la filière professionnelle et visent un CFC, plus rarement une AFP. Un cinquième étudient dans une école privée, un dixième ont intégré le gymnase ou suivent un cursus à l'étranger. Enfin, 12% se sont engagés dans une formation courte ou ont adopté un autre mode de formation (à distance, comme auditeur, en autodidacte, etc.).

L'entrée en apprentissage est proportionnellement plus fréquente à l'issue du RAC (65 vs 49%) alors que les formations en école privée ou à l'étranger sont plus fréquentes après l'école obligatoire (respectivement 22 vs 10% et 9 vs 5%). Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer ces différences. Il est possible qu'après le raccordement, les jeunes qui visent un apprentissage présentent un profil scolaire meilleur et une plus grande maturité personnelle qui favorisent certainement l'accès à une place de formation ; de plus, une année scolaire supplémentaire leur a sans doute permis d'élaborer un projet professionnel plus abouti. Après l'école obligatoire, il y a plus d'hétérogénéité, notamment sur le plan des caractéristiques scolaires, ce qui explique peut-être une plus grande diversité des besoins et des solutions.

Les informations complémentaires fournies par les établissements (tableau 20) indiquent que les projets de 39 jeunes (sur les 53 pour lesquels aucune information n'a pu être collectée) au moment de terminer l'année scolaire 2018-19 concernaient essentiellement la formation, une prise en charge dans le cadre de la transition T1 ou des mesures d'aides dispensées par l'AI/DGEJ<sup>14</sup> (25 jeunes sur 39).

Tableau 20 : Informations complémentaires sur les activités prévues en fin de scolarité obligatoire par les élèves n'ayant pas pu être contactés (données des établissements scolaires)

	Total N=39	EO N=35	RAC N=4
Formation (Rac, apprentissage, école privée, etc.)	12	9	3
Mesure AI/DGEJ ou mesure de transition	13	12	1
Séjour linguistique	3	3	0
Stage	2	2	0
Emploi	2	2	0
Autre (problèmes de santé, retour au pays, carrière sportive, etc.)	7	7	0

Tableau 21 : Informations complémentaires sur la nature des prestations dispensées par le DGEJ et l'OAI (données de la DGEJ et de l'OAI)

		N
Mesures DGEJ 124 jeunes	Placement en institution ou en famille d'accueil	26
	Prise en charge ambulatoire (MESIP, Ren'fort, FJF AEMO, Rimeille FDJ, etc.)	24
	Prestations accordées au domicile familial (loisirs, transports, repas extérieur, etc.)	31
	Suivi DGEJ sans mesure spécifique	65
Mesures AI 58 jeunes	Orientation professionnelle	18
	Formation professionnelle initiale menant au CFC	7
	Formation professionnelle initiale menant à une AFP	5
	Formation pratique INSOS ; formation AI	4
	Autres formations	5
	Orientation professionnelle interne à l'OAI	43
	Mesure de réinsertion avec entraînement à l'endurance	5
	Mesure de réinsertion avec entraînement progressif	31
	Réinsertion économique et soutien sur le lieu de travail REST	2

<sup>14</sup> Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. Au moment de l'enquête, il s'agissait du Service de protection de la jeunesse (SPJ).



Les données complémentaires fournies par la DGEJ montrent que 124 jeunes étaient au bénéfice d'une des mesures détaillées dans le tableau 7 entre le 1<sup>er</sup> août 2019 et le 31 mars 2020 (tableau 21). Et selon l'OAI, 58 jeunes avaient bénéficié d'une mesure dispensée par cet office<sup>15</sup>.

Tableau 22 : Situation envisagée durant l'année scolaire suivante (2020-2021)

	<b>Total N=768</b>	<b>EO* N=664</b>	<b>RAC N=104</b>
Formation	591 (77%)	499 (75%)	92 (88%)
Mesure d'aide à la transition	7 (1%)	7 (1%)	0
Stage	11 (1%)	8 (1%)	3
Au bénéfice d'une mesure d'aide (AI, DGEJ)	12 (2%)	11 (2%)	1
Emploi ou autre	12 (2%)	11 (2%)	1
Ne sait pas	25 (3%)	25 (4%)	0
Pas d'information disponible	110 (14%)	103 (16%)	7 (7%)

\* Résultat tendanciellement significatif au test du khi carré à  $p < .1$

En ce qui concerne les projets des jeunes pour l'année scolaire suivante (2020-21 ; tableau 22), plus des trois quarts d'entre eux envisagent un projet de formation (77%). De façon plus marginale sont mentionnées des situations de stage, d'emploi ou de prise en charge dans le cadre de la DGEJ, de l'AI ou de la T1 (6%) ; seulement 25 jeunes admettent ne pas savoir quoi faire (3%). Relevons également que les informations manquent pour 14% des jeunes.

Les jeunes du RAC et de l'école obligatoire se distinguent par une moins grande proportion de projet de formation chez ces derniers (75 vs 88%). C'est aussi parmi les jeunes de l'école obligatoire que se trouvent ceux qui ne savent pas quoi faire l'année suivante (4%) ou pour lesquels les informations manquent le plus. Cette différence n'est toutefois que tendanciellement significative sur un plan statistique.

Les données présentées dans le tableau 23 précisent que la grande majorité des jeunes ont intégré, ou cherchent à intégrer, la filière professionnelle ; le gymnase et les autres situations de formation occupent une place relativement marginale dans leurs intentions. Par ailleurs, il apparaît que le projet de formation est avéré pour une partie d'entre eux qui ont déjà signé un contrat d'apprentissage ou qui poursuivent l'apprentissage ou la formation déjà entreprise (gymnase ou école privée). En revanche, la formation est à l'état de projet pour pas loin de la moitié des jeunes qui doivent encore trouver une place d'apprentissage ou réussir les examens d'admission au gymnase (7% + 41% = 48%).

Il existe une différence tendanciellement significative entre les jeunes issus du RAC et ceux issus de l'école obligatoire ; elle tient au fait que les premiers visent essentiellement une entrée dans la filière professionnelle (92 vs 83%<sup>16</sup>) ; les jeunes du RAC semblent avoir

<sup>15</sup> Les données de l'OAI peuvent potentiellement aussi concerner des jeunes recensés dans les écoles privées du canton de Vaud, cette population ayant été écartée seulement à la fin de l'enquête (en raison de l'indisponibilité de l'information). Néanmoins, il s'agit probablement d'un nombre très limité de jeunes.

<sup>16</sup>  $2 + 46 + 14 = 92\%$  vs  $27 + 40 + 16 = 83\%$

renoncé à la filière gymnasiale qui n'intéresse plus que 4% d'entre eux alors que 11% des jeunes issus de l'école obligatoire ont ce projet.

Tableau 23 : Détail des situations de formation envisagée durant l'année scolaire 2020-2021

	<b>Total N=591</b>	<b>EO N=504</b>	<b>RAC N=87</b>
<u>Gymnase</u>			
Commencer une formation au gymnase	44 (7%)	40 (8%)	4 (4%)
Poursuivre sa formation au gymnase	17 (3%)	17 (3%)	0
<u>Apprentissage</u>			
Place d'apprentissage trouvée (contrat signé)	162 (27%)	133 (27%)	29 (32%)
Place d'apprentissage à trouver	244 (41%)	202 (40%)	42 (46%)
Poursuivre son apprentissage	91 (15%)	78 (16%)	13 (14%)
<u>Autre situation de formation</u>			
Formation à l'étranger	13 (2%)	11 (2%)	2 (2%)
Formation en école privée	12 (2%)	11 (2%)	1 (1%)
Formation professionnelle autre que CFC ou AFP	6 (1%)	5 (1%)	1 (1%)
Secondaire I	2 (0%)	2 (0%)	0

### 5.3.2 SITUATIONS 18 MOIS APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE (SECONDE ENQUÊTE, MARS-AVRIL 2021)

Dans cette section sont présentées les informations recueillies au moyen de l'enquête téléphonique. Les tableaux 24 à 27 décrivent les activités menées (ou leur situation) par les jeunes durant l'année scolaire 2020-21 et ce qu'ils envisagent pour l'année suivante (2021-22), en différenciant les jeunes de l'école obligatoire et ceux du raccordement.

Selon les données du tableau 24, un tiers des jeunes enquêtés ont déclaré être en formation (34.8%). Un dixième d'entre eux étaient en stage (10.8%), dont 37 en milieu éducatif pour un stage long en vue d'un apprentissage ASE. Une proportion nettement moindre des jeunes se sont engagés dans des activités telles que séjour linguistique (0.7%), emploi (2.7%), mesure d'aide à la transition (5.3%), autre mesure d'aide (5.3%) et autres situations (1.4%). Pour un septième des jeunes (13.7%), plusieurs activités sont mentionnées (voir tableau 26 pour le détail) alors qu'un dixième n'a pas véritablement été actif<sup>17</sup> (10.5%).

Les jeunes issus de l'école obligatoire, par rapport à ceux du RAC, paraissent moins s'engager dans des activités de formation (33.8 vs 43.2%) et de stage (9.9 vs 18.2%) et, à l'inverse, plus bénéficier de mesures de soutien (5.9 vs 0%) ou être sans d'activité (11.2 vs 4.5%). Cependant, ces différences n'atteignent pas la relevance statistique<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Au sens de l'enquête... ce qui ne les empêche pas d'avoir été occupés !

<sup>18</sup> Lorsque l'on regroupe les activités de transition (stage, séjour linguistique, mesure T1) et les autres activités (emploi, autre mesure de soutien, plusieurs activités, autre situation).

Tableau 24 : Activités durant l'année scolaire 20-21 des jeunes non recensés dans les filières de formation

	<b>Total N=437</b>	<b>EO N=393</b>	<b>RAC N=44</b>
En formation	152 (34.8%)	133 (33.8%)	19 (43.2%)
En stage	47 (10.8%)	39 (9.9%)	8 (18.2%)
En séjour linguistique	3 (0.7%)	3 (0.8%)	0 (0)
Au bénéfice d'une mesure T1	23 (5.3%)	21 (5.3%)	2 (4.5%)
En emploi	12 (2.7%)	10 (2.5%)	2 (4.5%)
Autre mesure de soutien	23 (5.3%)	23 (5.9%)	0 (0)
Plusieurs activités	60 (13.7%)	53 (13.5%)	7 (15.9%)
Sans activité (à la maison)	46 (10.5%)	44 (11.2%)	2 (4.5%)
Autre situation (décédé, malade, sport, etc.)	6 (1.4%)	6 (1.5%)	0 (0)
<i>Pas d'information</i> <sup>19</sup>	65 (14.9%)	61 (15.5%)	4 (9.1%)

Les précisions sur les formations entreprises apportées dans le tableau 25 indiquent que plus du tiers des jeunes ont entrepris un apprentissage menant au CFC (71.1%) ; les orientations vers l'AFP, les formations gymnasiales, le RAC ou les filières sport études sont plus rares (au total moins de 10%). Un cinquième des jeunes vit une situation de formation autre (21%) : école privée, conservatoire, école de cirque, formation en ligne, etc.

Tableau 25 : Précisions sur les formations entreprises

	<b>Total N=152</b>	<b>EO N=133</b>	<b>RAC N=19</b>
Apprentissage menant au CFC	108 (71.1%)	91 (68.4%)	17 (89.5%)
Apprentissage menant à l'AFP	4 (2.6%)	4	-
Gymnase	3 (2%)	3	-
RAC	1 (0.7%)	1	-
Sport études	4 (2.6%)	4	-
Autres situations de formation	32 (21%)	30 (22.6%)	2 (10.5%)

La diversité des formations est plus grande après l'école obligatoire qu'après le RAC. Corollairement, les jeunes issus de l'école obligatoire sont proportionnellement moins intégrés à la filière CFC (68.4 vs 89.5%) et plus nombreux à expérimenter des situations de formation autres (22.6 vs 10.5%). Cette différence est tendanciellement significative.

Le tableau 26 détaille les activités et la fréquence des jeunes concernés par plusieurs activités. Pour ceux-ci, l'emploi du temps est une combinaison d'activités en lien avec la formation, l'élaboration d'un projet professionnel (stages, mesure d'aide à la transition) et l'emploi. Plus de la moitié des jeunes ont vécu une période d'inactivité à la maison (58.3%)

<sup>19</sup> 65 jeunes pas atteints et 1 refus.

et vingt-deux jeunes ont traversé des moments particuliers tels que la maladie, les hospitalisations, etc.

Tableau 26 : Précisions sur les jeunes ayant déclaré plusieurs activités

	Total N=60	EO N=53	RAC N=7*
Formation	20 (33.3%)	16 (30.2%)	4
Stage	24 (40.0%)	21 (39.6%)	3
Mesure T1	17 (28.3%)	16 (30.2%)	1
Emploi	13 (21.7%)	11 (20.8%)	2
Sans activité (à la maison)	35 (58.3%)	30 (56.6%)	5
Autre situation	22 (36.7%)	20 (37.7%)	2

\* Pas de calcul de pourcentages pour de si petits effectifs

Le tableau 27 présente les situations prévues ou anticipées pour la prochaine rentrée scolaires (août 2021). En 2020-21, un tiers des jeunes comptent poursuivre la formation qu'ils ont entreprise (33.6%), un dixième ont trouvé une place et vont commencer leur formation (11.4%) et trois personnes changent de formation. Ainsi, 45% devraient être en formation de manière assurée. Un peu plus du quart des jeunes interrogés aimeraient entrer en formation mais ils doivent encore trouver une place (27.2%). Neuf personnes seront en emploi et près d'un dixième anticipent une autre situation (9.8%).

Tableau 27 : Activité prévue l'année suivante (2021-22)

	Total N=437	EO N=393	RAC N=44
Poursuivre la formation actuelle	147 (33.6%)	128 (32.6%)	19 (43.2%)
Commencer une formation, place à trouver	119 (27.2%)	110 (28%)	9 (19.5%)
Commencer une formation, place trouvée	50 (11.4%)	42 (10.7%)	8 (18.2%)
Changer de formation	3 (0.7%)	3 (0.8%)	0 (0)
Travailler	9 (2.1%)	9 (2.3%)	0 (0)
Autre situation	43 (9.8%)	39 (10%)	4 (9.1%)
Pas d'info	65 (14.9%)	61 (15.5%)	4 (9.1%)

Les jeunes issus de l'école obligatoire, comparés à ceux du RAC, sont proportionnellement plus nombreux à devoir encore trouver une place de formation (28 vs 19.5%) alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leur formation (43.2 vs 32.6%) ou commencer une formation (18.2 vs 10.7%).

### 5.3.3 ÉLÉMENTS COMPARATIFS À 6 ET 18 MOIS

Dans cette section, une comparaison est effectuée entre les principales situations déclarées 6 mois après la fin de la scolarité obligatoire et 18 mois après. Les activités ont été réduites à cinq catégories : la formation, les activités de transitions (stage, mesure de transition,

séjour linguistique, etc.), les situations autres (maladie, emploi, mesure d'aide, sport d'élite, etc.), l'absence d'activité déclarée et l'absence d'information. Le tableau 28 présente les proportions de jeunes en tenant compte de la filière suivie (école obligatoire ou raccordement).

Tableau 28 : Comparaison des situations déclarées en avril 2020 et avril 2021

	École obligatoire*		Raccordement*	
	6 mois N (%)		18 mois N (%)	
Formation	186 (28%)	<	424 (63.9%)	<
Transition	225 (33.9%)	>	63 (9.5%)	>
Autres activités ou situations	156 (23.5%)	>	92 (13.9%)	>
Sans activité	47 (7%)		44 (6.6%)	
Pas d'information	50 (7.5%)		61 (9.2%)	
Total	664 (100%)		664 (100%)	

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p=0.000$

Chez les jeunes issus de l'école obligatoire, le taux de jeunes en formation a globalement bien augmenté en une année, passant de 26.8% à 62.9%. À l'inverse, la part des personnes engagées dans une activité de transition ou dans une autre situation a diminué, évoluant respectivement de 37.2% à 9.5%, et 22.8% à 13.2%. Le taux de jeunes se déclarant sans activité est resté similaire (6.3 et 6%), alors que celui des jeunes pour lesquels aucune information n'a pu être collectée augmente très légèrement (6.9% à 8.5%). Le schéma de résultats est similaire pour les élèves issus du raccordement.

Que ce soit après l'école obligatoire ou après le raccordement, les différences constatées entre les situations après six mois et après dix-huit mois atteignent la relevance statistique.

### 5.3.4 DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES ET SOUTIEN

Lors de la deuxième enquête en mars 2021, l'absence de projet de formation, présent ou futur, apparaît dans quelques rares cas comme un choix non problématique. Toutefois, cette situation est la plupart du temps évoquée, par les jeunes ou leur famille, en lien avec des difficultés. Celles-ci peuvent être reliés à différentes sphères :

- *Les circonstances de vie* : situation sanitaire liée au COVID 19 qui affecte les possibilités de stages ou de contacts directs avec les milieux professionnels, expérience carcérale sans projet de réinsertion, problèmes familiaux, difficultés financières, naissance d'un enfant.
- *La sphère personnelle* : problèmes de santé (physique ou psychique) ayant entraîné ou non une hospitalisation, absence ou baisse de la motivation, problèmes de comportement ou comportements antisociaux, situation de handicap.

- *Les difficultés d'apprentissage* : troubles de la sphère « dys » ou difficultés en lien avec un haut potentiel intellectuel.
- *L'orientation et les choix professionnels* : difficulté à élaborer un projet professionnel, mauvais choix d'orientation ayant mené à une rupture de contrat d'apprentissage, renoncement à la formation en raison du manque d'opportunités de formation.
- *Les parcours scolaires ou de formation* : décrochage scolaire (parfois dès la fin de l'école obligatoire), présence de lacunes scolaires, d'échecs ou de ruptures de formation, attente de place de formation ou incapacité à « décrocher » un contrat d'apprentissage.

Dans bon nombre de situations, les difficultés des jeunes sont gérées dans le cadre des familles. Mais un nombre non négligeable d'entre eux bénéficient d'un soutien : mesure d'aide à la transition (UTT, SeMo), mesures d'insertion (ORIF, INIZIO, YAKA, etc.), mesures éducatives ou sociales (foyer, coaching, assistante sociale), professionnels de la santé (médecin, psychologues). Certaines de ces mesures nécessitent l'intervention de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et de l'Office AI (OAI).

### **5.3.5 PROFIL DES JEUNES N'AYANT TOUJOURS PAS ACCÉDÉ À UNE FORMATION DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-21**

Cette section examine les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes dans le but de préciser le profil de ceux d'entre eux qui n'ont pas accédé à une formation certifiante ou à une mesure de transition deux ans après avoir quitté l'école obligatoire ou le RAC. Les tableaux 29, 30 et 31 présentent respectivement les données sociodémographiques (sexe, nationalité, langue et âge), les données concernant le parcours scolaire (dernière filière suivie, redoublement, réorientations, mesures d'encadrement spécifique, titres obtenus) et, enfin, les données relatives au niveau des jeunes de la VG en français, math et allemand. Les principales difficultés rencontrées par les jeunes n'ayant pas accédé à une formation sont synthétisées à la fin de la section.

Trois groupes de jeunes sont distingués :

- Les jeunes entrés en formation : ce groupe comprend ceux recensés dans les filières de formation du canton de Vaud (N=285), ceux intégrés dans des cursus longs hors canton selon les données de l'enquête 2020 (N=46) et ceux ayant déclaré être en formation lors de l'enquête 2021 (N=152).
- Les jeunes non entrés en formation au moment de l'enquête 2021 (N=220).
- Les jeunes pour lesquels aucune information n'a pu être collectée (N=65).

En ce qui concerne la part de filles et de garçons, il n'y a pas de différence entre les jeunes qui ne sont pas en formation et leurs homologues en formation. En revanche, l'absence de formation est plus fréquente chez les jeunes de nationalité étrangère (72.9 vs 62.3%) et allophones (66.3 vs 62.7%) ; ils sont également légèrement plus âgés (16.4 vs 16.2 ans ; tableau 29). Chez les jeunes pour lesquels aucune information n'a été recueillie, la proportion de nationalité étrangère et d'allophones est encore plus élevée.

Tableau 29 : Caractéristiques sociodémographiques

	Total N=768	En formation N=483	Pas en formation N=220	Inconnu N=65
Part de garçons	413 (53.8%)	253 (52.4%)	123 (55.9%)	37 (56.9%)
Part de jeunes de nationalité suisse*	522 (68%)	352 (72.9%)	137 (62.3%)	33 (50.8%)
Part de langue maternelle française*	488 (63.5%)	320 (66.3%)	138 (62.7%)	30 (46.2%)
Âge moyen	16.2	16.2	16.4	16.3

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p=0.000$

Tableau 30 : Caractéristiques relatives au parcours scolaire des jeunes

	Total N=768	En formation N=483	Pas en formation N=220	Inconnu N=65
<u>Filière terminale*</u>				
Accueil	5 (0.7%)	2 (0.4%)	2 (0.9%)	1 (1.5%)
Classe développement	66 (8.6%)	21 (4.3%)	28 (12.7%)	17 (26.2%)
Raccordement I ou II	104 (13.6%)	79 (16.3%)	21 (9.5%)	4 (6.2%)
Voie générale	494 (64.3%)	294 (60.9%)	159 (72.3%)	41 (63.1%)
Voie pré-gymnasiale	99 (12.9%)	87 (18%)	10 (4.5%)	2 (3.1%)
Part de redoublement*	374 (48.7%)	143 (29.6%)	195 (88.6%)	36 (55.4%)
Part de mesure d'encadrement spécifique*	145 (18.9%)	54 (11.2%)	59 (26.8%)	31 (47.7%)
<u>Titre obtenu*</u>				
Attestation de fin de scolarité	74 (9.6%)	27 (5.6%)	34 (15.5%)	13 (20%)
Certificat VG	412 (53.6%)	285 (59.0%)	105 (47.7%)	22 (33.8%)
Certificat VG 222	69 (9.0%)	55 (11.4%)	13 (5.9%)	1 (1.5%)
Certificat VP	85 (11.1%)	79 (16.4%)	5 (2.3%)	1 (1.5%)
Pas de titre	128 (16.7%)	37 (7.7%)	63 (28.6%)	28 (43.1%)

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p=0.000$

Selon les informations présentées dans le tableau 30, près de deux tiers des jeunes sont issus de la voie générale (63.4%), un peu plus du huitième viennent de la voie pré-gymnasiale (12.9%) ou du raccordement (13.6, surtout raccordement 1) et environ un dixième ont terminé leur scolarité dans une classe de développement (8.6%) ; cinq jeunes étaient en classe d'accueil. Comparé au groupe des jeunes en formation, celui-ci réunissant les jeunes non entrés en formation se caractérise par une surreprésentation de la voie générale (60.9 vs 72.3%) et des classes de développement (4.3 vs 12.7%). Dans le groupe des jeunes pour lesquels il n'existe pas d'information sur leur situation, un quart a terminé sa scolarité obligatoire en classe de développement (26.2%).

Près de la moitié du total des jeunes considérés ont vécu un redoublement (48.7%) et près d'un cinquième d'entre eux ont bénéficié à un moment du parcours scolaire d'une mesure d'encadrement spécifique (accueil, enseignement spécialisé, classe de développement ; 18.9%). Les redoublements et les mesures d'encadrement sont nettement plus présents chez les jeunes qui ne sont pas encore entrés en formation, tout comme chez ceux pour lesquels les informations manquent.

Pour notre groupe cible, un peu plus de six jeunes sur dix ont obtenu un certificat VG (73.7%), dont 9% un certificat VG 222 ; et un dixième des jeunes quittent l'école avec un certificat VP (11.1%). À l'inverse, 9.6% des jeunes se contentent d'une attestation de fin de scolarité et un sixième n'a pas de titre<sup>20</sup> (16.7%). Ces deux dernières situations sont plus fréquentes parmi les jeunes qui ne sont pas en formation, ainsi que parmi ceux pour lesquels les informations manquent.

Le tableau 31 montre la part des jeunes qui ont bénéficié d'un enseignement de niveau 2 en français, math et allemand. Ceux d'entre eux qui n'ont pas accédé à une formation, comparés à ceux qui sont en formation, sont systématiquement moins nombreux à avoir suivi les cours de niveau 2 en français, math ou allemand, cela quelle que soit l'année scolaire considérée (9, 10 ou 11<sup>e</sup> année). L'écart entre ces deux groupes de jeunes est particulièrement marqué en ce qui concerne les mathématiques. Les jeunes pour lesquels aucune information n'a pu être collectée se rapprochent du groupe des jeunes qui ne sont pas en formation avec un taux de niveau 2 inférieur à la moyenne.

Tableau 31 : Part de niveau 2 en français, math et allemand des jeunes ayant fréquenté la VG

	Total N=768	En formation N=483	Pas en formation N=220	Inconnu N=65
<u>Part de niveau 2 en français*</u>				
En 9e année	281 (51%)	191 (55.5%)	75 (44.6%)	15 (38.5%)
En 10e année	280 (51.4%)	195 (56.7%)	72 (43.9%)	13 (35.1%)
En 11e année	282 (51.9%)	200 (56.2%)	69 (44.2%)	13 (41.9%)
<u>Part de niveau 2 en math*</u>				
En 9e année	229 (41.6%)	169 (49.1%)	47 (28.0%)	13 (33.3%)
En 10e année	235 (43.1%)	174 (50.6%)	47 (28.7%)	14 (37.8%)
En 11e année	189 (34.8%)	146 (41%)	33 (21.2%)	10 (32.3%)
<u>Part de niveau 2 en allemand*</u>				
En 9e année	250 (45.4%)	175 (50.9%)	66 (39.3%)	9 (23.1%)
En 10e année	250 (45.4%)	175 (50.9%)	66 (39.3%)	9 (23.1%)
En 11e année	238 (43.8%)	172 (48.3%)	57 (36.5%)	9 (29.0%)

\* Résultat significatif au test du khi carré à  $p < .05$

<sup>20</sup> Il s'agit de la catégorie « pas d'information » du tableau 3 du rapport de juillet 2020.



### **À retenir**

Le facteur temps influe les parcours. La photographie 18 mois après la sortie de l'école obligatoire montre que les jeunes d'abord identifiés comme sans solution référencée sont une majorité (65%) à avoir réussi à prendre pied dans une formation. Après six mois, ils ne constituaient encore qu'une minorité (27%).

Les activités préparant une entrée en formation (stages, séjours linguistiques, mesures de transition) adoptées par un tiers des jeunes six mois après la sortie de l'école diminuent avec le temps. Elles concernent moins d'un jeune sur dix dix-huit mois après la fin de l'école.

La même diminution concerne le nombre des jeunes dans des situations « autres » (emploi, sport, maladie, mesures d'aide, etc.), avec une évolution de 23 à 13%.

Après le raccordement, les parcours des jeunes sont plus homogènes l'année qui suit le raccordement, avec un meilleur taux d'accès aux formations certifiantes du secondaire II ensuite. Pour les jeunes issus de l'école obligatoire, les parcours sont au contraire plus hétérogènes (davantage de situations autres, d'absence d'activité, de manque d'information) et le taux d'accès aux formations est moindre.

Les jeunes toujours sans formation dix-huit mois après l'école obligatoire ou le raccordement ont eu un parcours scolaire émaillé de davantage de difficultés : plus souvent dans des filières à exigences élémentaires, avec un passage par des dispositifs de soutien, en redoublement, ou étant sorti de l'école sans certificat.



## 6 SYNTHÈSE ET CONCLUSION

L'objectif de ce rapport est d'apporter un éclairage sur le devenir de jeunes qui ne sont plus recensés<sup>21</sup> dans le système de formation postobligatoire après avoir quitté l'école obligatoire ou le raccordement. Les observations présentées dans les chapitres 3 à 5 se basent d'abord sur la double enquête menée en mars 2020 puis en mars 2021 auprès de la volée sortie de scolarité en 2019. Elle est enrichie par l'analyse des parcours durant quatre ans des jeunes sortis de scolarité en 2015. Ce suivi longitudinal se base sur les données sociodémographiques et scolaires recueillies annuellement lors du recensement scolaire.

Les principaux résultats sont synthétisés et discutés au travers de quatre thèmes. Le premier rend compte de la place centrale des projets de formation pour le groupe cible des jeunes sans solution référencée à l'issue de leur scolarité. Le deuxième relève la longueur et la complexité des parcours de transition puis de formation de ces jeunes. Le troisième questionne les liens entre la non-entrée directe en formation et la présence de difficultés scolaires, sociales ou de santé. Enfin, le quatrième caractérise le profil sociodémographique et scolaire des jeunes sans solution référencée.

### 6.1 LA FORMATION AU CENTRE DES PROJETS DES JEUNES

Alors qu'il s'agissait, au départ, d'une population de jeunes qui n'apparaissent plus dans les statistiques des filières de formation après l'école obligatoire, plusieurs observations convergent pour mettre en évidence la position centrale précisément occupée par l'enjeu de la formation à cette période de leur vie.

Selon les données de l'OFS, qui concernent les quatre années qui ont suivi la sortie de l'école obligatoire (soit jusqu'à l'année scolaire 2018-19 pour la volée 2014-15), quatre jeunes sur cinq ont entrepris, à un moment donné, une formation. La filière professionnelle menant au CFC est clairement privilégiée par cette population, le choix d'une formation générale étant plus marginal. Jusqu'en juin 2019, seulement 379 titres sanctionnant une formation du secondaire II avaient été décernés. C'est relativement peu, mais les données montrent que les jeunes sont encore largement dans une dynamique de formation en 2019, avec déjà quelques passages aux études de niveau tertiaire, et qu'ils commencent à être massivement diplômés.

Certains jeunes de l'autre volée étudiée (2018-19), qui n'étaient pas recensés dans une filière de formation postobligatoire en 2019-20, en avaient pourtant entrepris une. Les informations recueillies lors des deux enquêtes mettent en évidence deux cas de figure. Le premier est la concrétisation d'un projet d'études, parfois associé à une activité sportive ou artistique de haut niveau, dans une institution de formation en dehors du canton de Vaud ou en dehors de la Suisse. La situation la plus courante concerne des jeunes domiciliés à la périphérie du canton et ayant signé un contrat d'apprentissage dans un canton limitrophe. Le deuxième cas de figure concerne des jeunes qui ont bien entrepris une formation, mais celle-ci n'obéit pas aux critères édictés par l'OFS pour le recensement scolaire ; il s'agit par

---

<sup>21</sup> Rappelons que le recensement scolaire est effectué chaque année à la mi-novembre ; il offre, de ce fait, une photographie à un instant précis de l'année.

exemple de formations à distance, courtes ou modulaires, menées en autodidacte, ou avec le statut d'auditeur, etc.

Pour les jeunes « réellement » sans formation, les deux enquêtes ont révélé que c'était là néanmoins l'objectif de la grande majorité d'entre eux. La recherche d'une place d'apprentissage, ou la préparation aux examens d'entrée au gymnase, constitue d'ailleurs leur principale préoccupation. Le fait de ne pas avoir « décroché » de contrat d'apprentissage ou de ne pas avoir rempli les exigences pour accéder au gymnase (points nécessaires non atteints, échec à l'examen d'entrée) sont les difficultés les plus fréquemment évoquées pour expliquer la non-entrée directe en formation.

En conclusion, l'accès à une formation du secondaire II est clairement une priorité pour les jeunes et leur famille et il faut souligner que la majorité d'entre eux sont, de fait, engagés dans un processus menant à la certification du secondaire II. À l'inverse, très rares sont ceux qui se déclarent peu intéressés par la formation et, quand c'était le cas, il s'agissait d'une décision du jeune en contradiction avec le souhait de ses parents.

## 6.2 DES PARCOURS DE TRANSITION ET DE FORMATION PARFOIS LONGS ET COMPLEXES

La plupart des jeunes de la population étudiée parviennent à accéder de manière différée aux formations du secondaire II, après une ou (plus rarement) plusieurs années de battement. Durant cette période, ils sont très nombreux à s'engager dans des activités « transitoires » telles que des séjours linguistiques, des stages, des mesures d'aide à la transition, etc. Ces activités ont notamment pour fonction de permettre aux jeunes d'augmenter leur capital scolaire, de leur offrir un espace de réflexion et d'expérimentation en lien avec leur orientation et leur projet professionnels, ou encore de leur permettre d'attendre qu'une place de formation soit disponible (*Padiglia, 2007 ; Galley et Meyer, 1999*).

L'analyse des cursus de formation postobligatoire effectués dans le canton de Vaud montre que les jeunes de la volée 2014-15 réalisent des parcours relativement complexes. Quatre observations étayent ce constat.

- Premièrement, près d'un quart d'entre eux ont entrepris plusieurs formations. Cela peut, dans certains cas, signaler des difficultés d'insertion dans la formation professionnelle (recours à une mesure de transition préalablement à l'entrée en formation) ou d'orientation (réorientation de l'ECG au CFC, du CFC à l'AFP, etc.). Dans d'autres cas, il s'agit de jeunes qui progressent dans leur cursus de formation, par exemple avec la maturité professionnelle après le CFC.
- Deuxièmement, un cinquième d'entre eux a pu rejoindre la formation (dans le canton de Vaud) mais bien plus tard, soit seulement quatre, cinq ou six ans après l'école obligatoire ou le raccordement. Certains d'entre eux ont certainement entrepris de se former ailleurs ou selon d'autres modalités. Mais il est vraisemblable que cela n'a pas été le cas pour tous.
- Troisièmement, près d'un septième d'entre eux n'a jamais accédé à une formation de degré secondaire II (dans le canton de Vaud) ou a interrompu sa formation sans reprise ultérieure.

- Quatrièmement, un peu plus d'un sixième d'entre eux sont, au printemps 2021, soit six ans après avoir quitté l'école obligatoire ou le raccordement, toujours en formation pour acquérir un premier titre du secondaire II.

Les résultats présentés dans ce rapport correspondent à la tendance à l'allongement et à la complexification des parcours de transition et de formation mis en évidence dans l'important corpus de travaux sur la transition entre l'école obligatoire et l'emploi (*Donati, 2000 ; Pollien, 2012*). À tel point que l'enjeu, pour les jeunes, n'est pas seulement l'insertion en formation postobligatoire, mais aussi le maintien en formation (*Lamamra et Masdonati, 2010 ; Petrucci et Rastoldo, 2014*). On peut faire l'hypothèse que, pour la population étudiée ici, en raison de son profil sociodémographique et scolaire spécifique (cf. partie 6.4), ces enjeux sont particulièrement cruciaux.

### 6.3 JEUNES SANS FORMATION, JEUNES EN DIFFICULTÉS

Les résultats de l'enquête montrent qu'il ne s'agit pas, dans l'ensemble, de jeunes « sans solution » après l'école obligatoire ou le RAC. Au contraire, ils sont plutôt bien occupés, que ce soit dans la formation ou dans une diversité d'activités, principalement en lien avec une insertion projetée dans les filières de formation postobligatoires. Pourtant, plusieurs observations pointent vers une proportion non négligeable de jeunes qui ne paraissent pas prendre le chemin d'une filière de formation conduisant à la certification du degré secondaire II.

Selon les données de l'OFS concernant les quatre années qui ont suivi la sortie de l'école obligatoire de la volée 2014-15 (soit jusqu'à l'année scolaire 2018-19), 19 pourcents des jeunes n'ont jamais été en formation durant ce laps de temps. Sachant qu'une partie d'entre eux sont susceptibles d'entreprendre une formation non répertoriée dans le cadre du recensement scolaire, il est difficile d'évaluer la proportion des situations où l'absence de formation serait liée à des difficultés de nature diverse.

Les deux enquêtes mettent en évidence que, pour une partie des jeunes de la volée 2018-19, la recherche d'une place de formation s'avère relativement problématique, entre le nombre limité de possibilités dans le domaine convoité, la difficulté à établir un contact direct avec les milieux professionnels (les postulations se font souvent via une plateforme Internet) et la fréquente absence de réponse aux postulations<sup>22</sup>. Il n'est d'ailleurs pas rare que des jeunes, ou leurs parents, évoquent un découragement et une démotivation à la suite des échecs répétés dans leurs démarches, entraînant parfois des remises en question du projet professionnel initial.

On peut relever que des jeunes sortant de la scolarité obligatoire peuvent être freinés dans leur volonté d'entreprendre un apprentissage par des « obstacles » dressés sur l'accès à la formation à certains métiers. Par exemple, on peut se questionner sur les stages de longue durée imposés avant l'admission en apprentissage d'assistant socioéducatif, et plus généralement dans les professions du secteur de la santé et des soins. Nul doute que certains motifs justifient des stages prolongés. Mais on peut se demander s'il est correct ou pertinent que ces stages soient parfois prolongés d'une année supplémentaire tout en ne débouchant pas sur la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Par ailleurs, comme le montre la

<sup>22</sup> Précisons que la première enquête de mars-avril 2020 a eu lieu lors du confinement dû à la Covid-19, un événement qui a rendu particulièrement difficile la recherche d'une place de stage ou d'apprentissage.

deuxième enquête TREE, la question des stages, plus fréquemment exigés dans des secteurs à connotation féminine, désavantage particulièrement les filles qui sont deux fois nombreuses que les garçons à s'engager dans des stages longs l'année qui suit leur sortie de l'école obligatoire (6 vs 3% ; *Gomensoro et Meyer, 2021*).

Malgré leurs difficultés, la plupart de ces jeunes restent focalisés sur leur objectif d'entrée en formation. À l'inverse, ce n'est plus le cas de quelques jeunes qui paraissent soit avoir renoncé à se former, soit avoir pris la décision d'un report de celle-ci. Dans notre population, le renoncement à la formation a parfois été justifié par un manque d'intérêt pour celle-ci ; mais quelques cas de jeunes affirmaient ne pas avoir les moyens financiers d'entreprendre une formation. Le report de la formation correspond plutôt à des circonstances de vie momentanément incompatibles avec un tel projet : problèmes socioéducatifs, maladie, emprisonnement, maternité, etc.

Dans un cas comme dans l'autre, on peut faire l'hypothèse qu'amener ces jeunes à la certification du secondaire II nécessiterait un accompagnement (de type social, socioéducatif, médical, etc.) plus ciblé et soutenu. On peut d'ailleurs relever que c'est déjà le cas pour un certain nombre d'entre eux.

## **6.4 UN NIVEAU SCOLAIRE DÉTERMINANT POUR L'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES**

La population étudiée se caractérise par une certaine hétérogénéité sur un plan sociodémographique et scolaire. Néanmoins, les jeunes qui n'ont pas été recensés en formation après l'école obligatoire ou le raccordement se distinguent de leurs homologues en formation par un profil particulier.

Sur le plan scolaire, il s'agit d'un groupe où s'observe une surreprésentation de jeunes ayant connu un parcours scolaire plus difficile que la moyenne. Ils ont plus fréquemment été orientés dans des filières moins exigeantes, ont davantage bénéficié de mesures de pédagogie renforcée, ont plus souvent redoublé ou quitté l'école sans certificat de fin de scolarité. Les difficultés d'insertion liées à ce profil scolaire semblent malaisées à surmonter à court terme puisque 18 mois après avoir quitté l'école obligatoire, les jeunes toujours sans solution de formation sont ceux dont le parcours scolaire présente le plus de lacunes.

Sur un plan sociodémographique, le fait d'être de nationalité étrangère est le seul élément constituant un frein à l'insertion dans les filières de formation postobligatoires. Les difficultés rencontrées par les jeunes de nationalité étrangère ont déjà été observées, notamment dans le cadre des deux études longitudinales TREE (*Hupka-Brunner et Stalder, 2004* ; *Gomensoro et Meyer, 2021*).

Les difficultés d'insertion sur le marché concurrentiel des places d'apprentissage liées à ce profil sociodémographique et scolaire correspondent aux observations issues d'autres travaux sur la transition (voir notamment les études longitudinales TREE ; *Meyer, 2004* ; *Gomensoro et Meyer, 2021*).

## 6.5 CONCLUSION

En conclusion, on relèvera que l'intérêt principal de ce travail est d'apporter un éclairage sur des situations de jeunes qui sortent des statistiques scolaires au terme de leur scolarité obligatoire et dont on pourrait a priori craindre qu'ils ne parviennent pas à obtenir une certification du secondaire II. Eu égard au risque de décrochage, le constat que la majorité des jeunes au cœur de cette étude sont entrés dans une dynamique de formation est largement positif.

Un autre intérêt de ce travail est de montrer, sur la base des informations recueillies auprès des jeunes, la diversité des voies ou des modalités de formation. En effet, à côté des grandes filières qui font l'objet d'un recensement scolaire, il existe diverses formations dont le format ne donne pas lieu à un tel recensement. Il s'agit pourtant de moyens de certification, par exemple en cas de cursus inexistant ou d'impossibilité de se déplacer. Ce constat amène à se poser la question de ce qu'il en est réellement des jeunes jusqu'à 25 ans qui ne sont pas considérés comme certifiés du secondaire II. Selon les dernières données de l'OFS (*Gaillard et Babel, 2022*), ce taux s'élève à 11.7% pour le canton de Vaud (8.6% sur le plan Suisse). Ces jeunes n'ont-ils vraiment jamais entrepris de formation ni obtenu de diplôme ? Ou se sont-ils engagés dans des formations différentes, non recensées, qui les ont amenés à une certification ? Une étude ciblée apporterait un éclairage complémentaire sur cette population, et un soutien dans le cadre de l'ensemble des mesures politiques prises pour augmenter le taux de jeunes de 25 ans avec une certification du secondaire II.





## 7 BIBLIOGRAPHIE

Amos, J., Baertschi, C.-A., Silver, R., Tomei, A., et Tournier, P. (2003). *La formation professionnelle à Genève. Un survol de 25 indicateurs*. Genève : SRED.

Bachmann Hunziker, K. (2012). *Faciliter la transition entre l'école obligatoire et le monde du travail avec le Case Management : fonctionnement du dispositif vaudois et évaluation* (Vol. 154). Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.

Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2013). *La situation des diplômés du secondaire II. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009)*. Renens : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) (éd.) (2014). *L'éducation en Suisse – rapport 2014*. Aarau : CSRE.

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) (éd.) (2018). *L'éducation en Suisse – rapport 2018*. Aarau : CSRE.

CDIP (2006). *Lignes directrices pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II*. Récupéré le 27 juin 2011 de <http://www.nahtstelle-transition.ch/fr/node/73>.

Conseil d'Etat VD (2017). *Programme de législature du Conseil d'état 2017-2022*. Récupéré le 13 juin 2022 de [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/ce/fichiers\\_pdf/prog-leg\\_2017-2022-final-numerique.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/ce/fichiers_pdf/prog-leg_2017-2022-final-numerique.pdf).

Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : Service de la recherche en éducation (SRED).

Davaud, C., Mouad, R., et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.

DFJC (2018). *Rentrée scolaire 2018-2019 DFJC-Vaud*. Grandson : DFJC.

DFJC (2019). *Rentrée scolaire 2019-2020 DFJC-Vaud*. Grandson : DFJC.

DFJC (2020). *Rentrée scolaire 2020-2021 DFJC-Vaud*. Grandson : DFJC.

DFJC (2021). *Rentrée scolaire 2021-2022 DFJC-Vaud*. Grandson : DFJC.

DGEP (2022). *Situation des élèves en 2021-2022, l'année scolaire qui suite leur sortie de l'Ecole obligatoire, du RAC ou de la 12<sup>e</sup> année certificative*. Lausanne : DFJC, DGEP.

Donati, M. (2000). Sur les traces de 1500 jeunes en formation. Etude longitudinale au Tessin. *Panorama*, 6, 47-48.

Fleischmann, D. (2019). Les exigences augmentent-elles réellement ? *Panorama*, 6, 4-6.

Gaillard, L. et Babel, J. (2018). *Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités*. Récupéré le 15 mars 2018 de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.4282277.html>.

Gaillard, L. et Babel, J. (2022). L'obtention d'un titre du degré par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010. Récupéré le 2 juin 2022 de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.assetdetail.20764274.html>

Galley, F., et Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne : CDIP, OFS et OFFT.

Gomensoro, A. et Meyer, T. (2021). *Résultats de TREE2 : les deux premières années*. Récupéré le 14 juin 2022 de <https://doi.org/10.48350/165707>.

Hupka-Brunner, S., & Stalder, B. E. (2004). Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II. In Conférence suisse des délégués à l'égalité (Ed.), *Le genre en vue. Les filles et les jeunes femmes face à la formation : pistes et tendances* (pp. 87-102). Zurich/Buchs : Conférence suisse des délégués à l'égalité.

Lamamra, N. et Masdonati, J. (2010). *Arrêter une formation professionnelle*. Lausanne : Editions Antipodes.

Landert, C. et Eberli, D. (2015). *Solutions transitoires au moment de la transition I. Etat des lieux*. Récupéré le 2 juin 2022 de <https://edudoc.ch/record/117981?ln=fr>.

Meyer, T. (2004). *L'école... et après ? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Bern/Aarau : TREE.

Meyer, T. (2005). *Passage à l'emploi : jeunes en transition de la formation au marché du travail. Résultats globaux de la recherche longitudinale TREE, état 2004*. Bern : TREE.

Padiglia, S. (2007). Itinéraires de transition et solutions transitoires en Suisse. Dans M. Behrens (dir.), *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure* (p. 13-21). Neuchâtel : IRDP.

Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). *Quels sont les facteurs de risque et les raisons invoquées pour le décrochage scolaire ? Résultats d'une enquête menée à Genève (2013-14)*. Genève : SRED.

Pollien, A., & Bonoli, L. (2012). Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse, *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*. Lausanne : FORS.

Stocker, E. et Suchaut, B. (2018). *Accès et parcours des jeunes au postobligatoire : une analyse longitudinale* (Vol. 173). Renens : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).